LIEU HISTORIQUE NATIONAL
DU CANADA DU

# Complexe-Historique-de-Dawson

*Plan directeur*

Parcs Canada Parks Canada

Canada

LIEU HISTORIQUE NATIONAL
DU CANADA DU

# COMPLEXE-HISTORIQUE-DE-DAWSON

*Plan directeur*

***2004***

Plan directeur du lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson.
© Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par le Directeur général de Parcs Canada, 2004
R63-248/2004F
ISBN : 0-662-85202-8
Also available in English

# Avant-propos

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada sont l'âme de notre pays et le cœur de ce que nous sommes. Ce sont des endroits magiques et merveilleux indissociables de notre patrimoine. Chacun d'eux raconte sa propre histoire. Ensemble, ils mettent en relief les richesses du passé, les promesses de l'avenir et tissent un lien entre tous les Canadiens et Canadiennes.

Ce que nous chérissons comme faisant partie de notre identité nationale, nous le reconnaissons également à titre de responsabilité nationale. La préservation et la protection de l'exceptionnel patrimoine culturel et naturel du Canada incombent à tous les citoyens et citoyennes de ce pays. Ensemble, nous nous appliquons à garder intacts nos parcs nationaux, nos lieux historiques nationaux et nos aires marines nationales de conservation au bénéfice de la génération actuelle et de celles qui la suivront. Pour nous acquitter de cette tâche, nous devons prendre des mesures concrètes qui s'inscrivent dans une pensée à long terme.

Ces principes constituent le fondement du nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson. Vous me permettrez de témoigner ma plus sincère appréciation aux nombreux Canadiens et Canadiennes qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine. Ce plan contient des dispositions spéciales relatives aux intérêts des Tr'ondëk Hwëch'in et met l'accent sur la coopération et le partenariat avec des organisations telles que la Dawson City Arts Society et la Klondike Visitors Association. Enfin, dans le cadre d'un réseau international de sites axés sur le thème de la ruée vers l'or, Parcs Canada s'est engagé à établir un régime de gestion participative pour ce lieu, associé aux autres sites qui forment le parc historique international de la Ruée-vers-l'Or-du-Klondike.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le Plan directeur du lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson.

David Anderson
*Ministre de l'Environnement*

# Recommandations issues du plan

**Plan directeur**

**Lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson**

RECOMMANDÉ PAR:

Alan Latourelle
Directeur général,
Parcs Canada

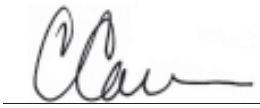

Christina Cameron
Directeur général,
Lieux historiques nationaux, Parcs Canada

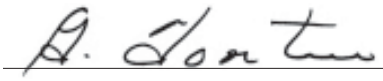

Gaby Fortin
Directeur général,
Ouest et Nord du Canada, Parcs Canada

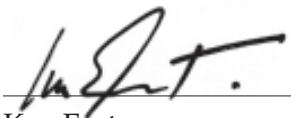

Ken East
Directeur, Unité de gestion
Unité de gestion du Yukon, Parcs Canada

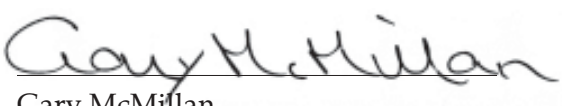

Gary McMillan
Directeur
Lieu historique national du Complexe-Historique-de-Dawson
Parcs Canada

# Lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson

**Sommaire à l'intention de la direction ..... 1**

Toile de fond ..... 1

**1 : Introduction ..... 4**

1.1 Élaboration du plan directeur ..... 7
1.2 Contexte régional ..... 8

**2 : Un lieu d'importance historique ..... 12**

Intégrité commémorative ..... 12
2.1 Ressources ..... 13
2.2 Messages ..... 20
2.3 Autres valeurs patrimoniales ..... 23

**3 : Un lieu pour les gens ..... 25**

3.1 Tourisme patrimonial ..... 25
3.2 Services aux visiteurs ..... 28

**4 : Un lieu pour l'intendance ..... 30**

4.1 Collaboration ..... 30
4.2 Opérations et administration ..... 31
4.3 Évaluation environnementale du plan directeur ..... 34

**5 : Stratégie de mise en œuvre ..... 35**

Annexe 1 : Description des propriétés du patrimoine ..... 36
Annexe 2 : Personnages et événements - textes de plaque approuvés par la CLMHC ... 37
Annexe 3 : Valeurs physiques et associatives des bâtiments ..... 39
Annexe 4 : Analyse des recommandations de la CLMHC ..... 43
Annexe 5 : Bâtiments patrimoniaux de niveau II ..... 45
Glossaire ..... 46

## Figures

Figure 1 Lieux historiques nationaux du Canada administrés par l'Unité de gestion du Yukon de Parcs Canada ..... 6
Figure 2 Complexe historique de Dawson et environs ..... 9
Figure 3 Plan de Dawson ..... 10
Figure 4 Texte approuvé de la plaque de la CLMHC ..... 12
Figure 5 LHN du Klondike : Taux de fréquentation annuel ..... 25
Figure 6 LHN du Klondike : Fréquentation mensuelle ..... 26
Figure 7 Taux de fréquentation selon le pays d'origine ..... 26

*Page couverture : Rue Front, Dawson, le 4 juillet 1899*

# Sommaire à l'intention de la direction

## Toile de fond

Le lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson fait partie du réseau de lieux historiques nationaux qui commémorent la ruée vers l'or du Klondike. Il met en valeur les composantes sociales, économiques et politiques qui ont façonné la région du Yukon au cours du siècle dernier.

En août 1896, George Carmack, Skookum Jim (Kèsh) et Tagish Charlie découvrirent de l'or dans le ruisseau Rabbit, rebaptisé plus tard ruisseau Bonanza. La nouvelle de cette découverte gagna rapidement le monde extérieur et trans-forma à jamais la région du Klondike et le corridor du fleuve Yukon : plus de 100 000 chercheurs d'or se précipitèrent vers les champs aurifères du Klondike. Une trentaine de milliers d'entre eux gagnèrent Dawson, qui était à l'époque le centre le plus peuplé à l'ouest de Winnipeg et au nord de Seattle.

En mai 1959, le ministre, suivant la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, a classé la cabane de Robert Service et le théâtre Palace Grand parmi les lieux d'importance historique nationale. Par la suite, il a été recommandé que la Commission des lieux et monuments historiques du Canada confère ce même statut à 15 autres bâtiments disséminés ça et là dans la ville de Dawson.

En 1998, le président des États-Unis, M. Bill Clinton, et le premier ministre du Canada, M. Jean Chrétien, ont proclamé conjointement la création du parc historique international de la Ruée-vers-l'Or-du-Klondike, qui comprend le square Pioneer à Seattle, Skagway, le col White et la partie de la piste Chilkoot qui se trouve en Alaska, le lieu historique national du Canada de la Piste-Chilkoot, le tronçon Thirtymile du fleuve Yukon (rivière du patrimoine canadien), le lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson et le lieu historique national du Canada de la Concession-de-la-Découverte.

### *Situation actuelle*

Dawson, collectivité nordique de 2 000 habitants, est aujourd'hui un centre de services pour le tourisme, l'exploitation minière et d'autres activités économiques régionales. Il y a vingt ans, Parcs Canada a commencé à rédiger des plans pour orienter l'aménagement de Dawson et des champs aurifères du Klondike. Au nombre des projets entrepris, citons la restauration et l'ameublement de la résidence du commissaire et du domaine, l'assujettissement du vapeur S.S. *Keno* et la remise en état de la drague n° 4.

Le complexe historique de Dawson comprend un certain nombre de propriétés historiques disséminées un peu partout dans la collectivité. Parcs Canada fournit un soutien technique aux personnes qui présentent une demande au gouvernement du Yukon dans le cadre du programme d'aide financière pour la préservation des propriétés historiques, et il travaille avec la municipalité de Dawson afin de veiller à ce que le paysage créé par les bâtiments historiques représente l'époque de la ruée vers l'or. Toutefois, il n'en demeure pas moins que les bâtiments du patrimoine ne sont pas à l'abri de la démolition (ils sont du ressort de la municipalité) et que l'intégrité de l'endroit désigné est menacée par l'aménagement commercial et résidentiel ainsi que par les initiatives d'embellissement du secteur riverain. Certains bâtiments d'importance nationale appartiennent à des particuliers. Inversement, Parcs Canada compte parmi ses propriétés des bâtiments du patrimoine qui ne revêtent aucune importance à l'échelle nationale. Dans les deux cas, les bâtiments sont en piètre état, et leur survie à long terme est menacée.

Plusieurs intervenants participent à la gestion du complexe historique de Dawson et des environs, notamment Parcs Canada, la municipalité de Dawson, la Première nation Tr'ondëk Hwëch'in, la chambre de commerce, la Klondike Visitors Association (KVA) et le gouvernement du Yukon. La municipalité de Dawson a demandé que l'arrondissement

historique de la Ruée-vers-l'Or-du-Klondike, qui comprend le lotissement original de Dawson, soit déclaré lieu historique national du Canada.

### *Objectif de commémoration*

En 1996, Parcs Canada a élaboré un énoncé d'intégrité commémorative pour le complexe historique de Dawson et d'autres propriétés « du Klondike » qui relevaient de son champ de compétence.

La recommandation de la CLMHC visant le « complexe historique » témoigne d'une volonté de considérer Dawson comme un ensemble plutôt que comme une série de bâtiments individuels ayant en commun le thème de l'exploitation de placers, en particulier la ruée vers l'or du Klondike. La ministre a approuvé un programme qui prévoit l'acquisition, la préservation et, au besoin, la restauration d'un certain nombre de bâtiments représentatifs de la période 1898-1910 à Dawson.

L'intégrité commémorative met l'accent sur les ressources qui symbolisent ou représentent l'importance nationale du complexe historique de Dawson, perçu comme :

- endroit désigné, délimité par la plaine située au confluent du fleuve Yukon et de la rivière Klondike et défini par l'orientation et l'emplacement originaux des rues arpentées ainsi que par les bâtiments in situ construits entre 1896 et 1910;
- paysage culturel continu englobant divers bâtiments, leurs panoramas, les vestiges de leur paysage et les ressources *in situ* qui remontent à l'époque de la ruée vers l'or du Klondike, de 1896 à 1910;
- ensemble de ressources bâties, notamment les bâtiments, les constructions et les ressources *in situ* commémorant la ruée vers l'or du Klondike; celles-ci ne doivent être ni altérées ni menacées;
- ensemble de ressources meubles, à savoir des objets de collection remontant à la période commémorative, gérées en tant que ressources culturelles en raison du fait qu'elles ont contribué à façonner l'expérience vécue par les chercheurs d'or et à définir les souvenirs, les récits et l'histoire de la ruée vers l'or du Klondike.

### *Propositions pour la gestion du lieu historique*

Pour gérer le complexe historique de Dawson, Parcs Canada prendra les mesures suivantes :

- favoriser activement la création de liens et la concertation avec d'autres autorités et travailler en collaboration avec divers intervenants afin d'assurer l'intégrité de l'endroit désigné;
- préserver le cachet des rues où se trouvent les bâtiments historiques représentant l'époque de la ruée vers l'or ou ses conséquences, c'est-à-dire l'aspect pionnier des bâtiments, les rues non asphaltées, les trottoirs de bois, les façades typiques des villes champignons, les bâtiments gouvernementaux permanents et l'assortiment de constructions typiques de la région;
- garder à leur emplacement original les ruines de bâtiments de niveau I ainsi que les matériaux ayant servi à leur construction, et maintenir les liens qui existent entre eux;
- voir à ce que les nouvelles constructions et les modifications à l'aménagement paysager cadrent avec le cachet du lieu historique et soient conformes aux principes de gestion des ressources culturelles;
- encourager les propriétaires de bâtiments situés dans l'endroit désigné à effectuer des rénovations externes et des travaux de construction compatibles;
- encourager les autres propriétaires à faire des travaux d'aménagement du paysage qui soient compatibles, de façon à préserver le lien visuel original qui existe entre la ville, les cours d'eau et les collines environnantes;
- respecter et conserver le plan des rues adopté lors des travaux d'arpentage de 1897-1898;

- préserver des échantillons représentatifs du tissu historique disparu;
- évaluer tous les objets et toutes les collections en fonction de l'objectif de commémoration et les rendre accessibles pour la recherche et la mise en valeur;
- veiller à ce que la population canadienne comprenne l'importance nationale du complexe et le rôle qu'il a joué dans l'histoire du pays;
- établir des liens entre le complexe historique et le programme des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale;
- veiller à ce que les visiteurs aient accès à de l'information ainsi qu'à des programmes et à des services appropriés;
- garantir que les programmes de mise en valeur du patrimoine respectent les Premières nations et les mineurs et reconnaissent leur apport;
- se servir de renseignements marketing à jour afin de créer des possibilités pour les visiteurs et voir à ce que le complexe historique occupe une place importante dans les initiatives touristiques;
- adhérer aux politiques et aux lignes directrices propres aux lieux historiques, telles qu'elles sont énoncées dans la *Politique sur la gestion des ressources culturelles,* la *Politique sur les lieux historiques nationaux* et le programme général de Parcs Canada.

# 1 : Introduction

Les premiers groupes de mineurs et de négociants arrivèrent dans la région du bassin du fleuve Yukon dans les années 1870. Pendant près d'un demi-siècle, ils firent le commerce des fourrures avec les Autochtones et s'intéressèrent à la prospection. En août 1896, George Carmack, Skookum Jim (Kèsh) et Tagish Charlie découvrirent de l'or dans le ruisseau Rabbit, qui fut plus tard rebaptisé ruisseau Bonanza. Lorsque la nouvelle de la découverte se répandit dans le monde extérieur, les événements qui suivirent transformèrent à jamais la région du Klondike et le corridor du fleuve Yukon. Plus de 100 000 chercheurs d'or se précipitèrent vers les champs aurifères du Klondike, et quelque 30 000 d'entre eux parvinrent jusqu'à Dawson, qui, à l'époque, était devenue le plus grand centre à l'ouest de Winnipeg et au nord de Seattle.

Une collectivité moderne ne tarda pas à naître au confluent du fleuve Yukon et de la rivière Klondike, l'arrivée massive des mineurs donnant lieu à la création d'un centre d'approvisionnement et de services. Dawson pouvait fournir aux prospecteurs de la bière de l'Angleterre, des outils des États-Unis ou des fruits de l'Afrique; elle était animée d'une atmosphère frénétique pendant les premières années de son existence. Même si elle avait été créée d'abord et avant tout pour fournir équipement et divertissements aux mineurs, la collectivité se dota également d'une solide infrastructure administrative et juridique qui lui permit de composer avec la circulation constante de gens, de liquidités et de matériel.

***Bâtiments de niveau I qui sont associés à la commémoration du complexe historique de Dawson :***

| **Bâtiment** | **Type** | **Propriétaire** |
|---|---|---|
| Résidence du commissaire | Original | Parcs Canada |
| Bureau de poste | Original | Parcs Canada |
| Bâtiment du *Daily News* | Original | Parcs Canada |
| Cabane de Robert Service | Original | Parcs Canada |
| Ruby's Place | Original | Parcs Canada |
| Klondike Thawing Machine Company | Original | Parcs Canada |
| Forge (de Billy Bigg) | Original | Parcs Canada |
| Quartiers des officiers mariés de la PCNO | Original | Parcs Canada |
| Ancien palais de justice | Original | Parcs Canada |
| Bank of British North America | Original | Parcs Canada |
| Saloon (Red Feather) | Reconstruction | Parcs Canada |
| Théâtre Palace Grand | Reproduction | Parcs Canada |
| Magasin Caley | Original | Privé |
| Yukon Hotel | Original | Privé |
| Bibliothèque Carnegie | Original | Privé |
| Banque de commerce canadienne | Original | Privé |
| Église anglicane St. Paul's | Original | Église |

Ce fut en 1895 que le gouvernement canadien commença à s'intéresser à la région du Klondike. Un détachement de la Police à cheval du Nord-Ouest s'établit sur les bords de la rivière Forty Mile pour assurer le maintien de l'ordre dans les champs aurifères du bassin hydrographique de la Forty Mile, pour percevoir les droits douaniers et pour surveiller les relations entre les mineurs et les Autochtones des régions avoisinantes. Pendant la ruée vers l'or, le rôle administratif du gouvernement canadien prit rapidement de l'ampleur. On instaura un bureau civil qui fut chargé d'enregistrer des milliers de claims et d'en assurer le suivi, de livrer le courrier et de relier Dawson avec l'extérieur par télégraphe.

La ruée vers l'or du Klondike représente un épisode aussi intéressant qu'important dans l'expansion d'une puissante société industrielle euro-américaine. Le récit de cette grande aventure se distingue notamment par la capacité des nouveaux venus de relever les défis particuliers qui les attendaient au Yukon. L'adaptation des techniques minières connues et des structures sociales, la création de formulaires juridiques et administratifs spécifiques et les remarquables récits d'échecs et de réussites, tous ces éléments font partie de cette histoire.

## *Objectifs des lieux historiques nationaux*

Les objectifs des lieux historiques nationaux sont ainsi résumés dans les *Principes directeurs et politiques de gestion* de Parcs Canada :

- Favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration historique.
- Assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada (figure 1) et, à cette fin, les protéger et les mettre en valeur pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources.
- Encourager et appuyer les initiatives visant la protection et la mise en valeur d'endroits d'importance historique nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada.

La commémoration met l'accent sur les éléments du lieu historique qui revêtent une importance nationale et intègre la protection aussi bien que la mise en valeur. La *Politique sur les lieux historiques nationaux* précise ce qui suit : *La protection et la mise en valeur de ces lieux sont des éléments fondamentaux de la commémoration puisque, sans protection, il ne peut y avoir de lieux historiques dont le public puisse profiter et que, sans mise en valeur, il est virtuellement impossible d'expliquer au public où et comment s'inscrit le lieu dans l'histoire du Canada.*

## *Intégrité commémorative*

Parcs Canada se sert du terme « intégrité commémorative » pour décrire la santé ou le caractère entier d'un lieu historique national. On dit d'un lieu historique qu'il possède une intégrité commémorative lorsque les conditions suivantes sont réunies :

1. les ressources qui symbolisent ou représentent son importance ne sont ni altérées ni menacées;
2. les raisons qui donnent au lieu historique son importance nationale sont bien communiquées au public;
3. les valeurs patrimoniales du lieu historique sont respectées par tous ceux et celles dont les décisions ou les actions influent sur le lieu historique.

Pour chacun des lieux historiques nationaux qui relèvent de sa compétence, Parcs Canada rédige un énoncé d'intégrité commémorative dont il se sert pour maintenir le cap sur les éléments les plus importants et pour veiller à ce que le lieu historique soit considéré comme un ensemble plutôt que comme une série de ressources individuelles.

Pour ce faire, il importe de cerner et d'évaluer les caractéristiques qui ont fait l'objet des recommandations de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) et qui ont contribué à la création officielle du lieu historique par le ministre. Les ressources de niveau I sont directement liées aux éléments qui donnent au lieu historique son importance nationale. Les ressources de niveau II ne sont pas directement liées au motif de la commémoration, mais elles revêtent une

**Figure 1 : Lieux historiques nationaux du Canada administrés par l'Unité de gestion du Yukon de Parcs Canada**

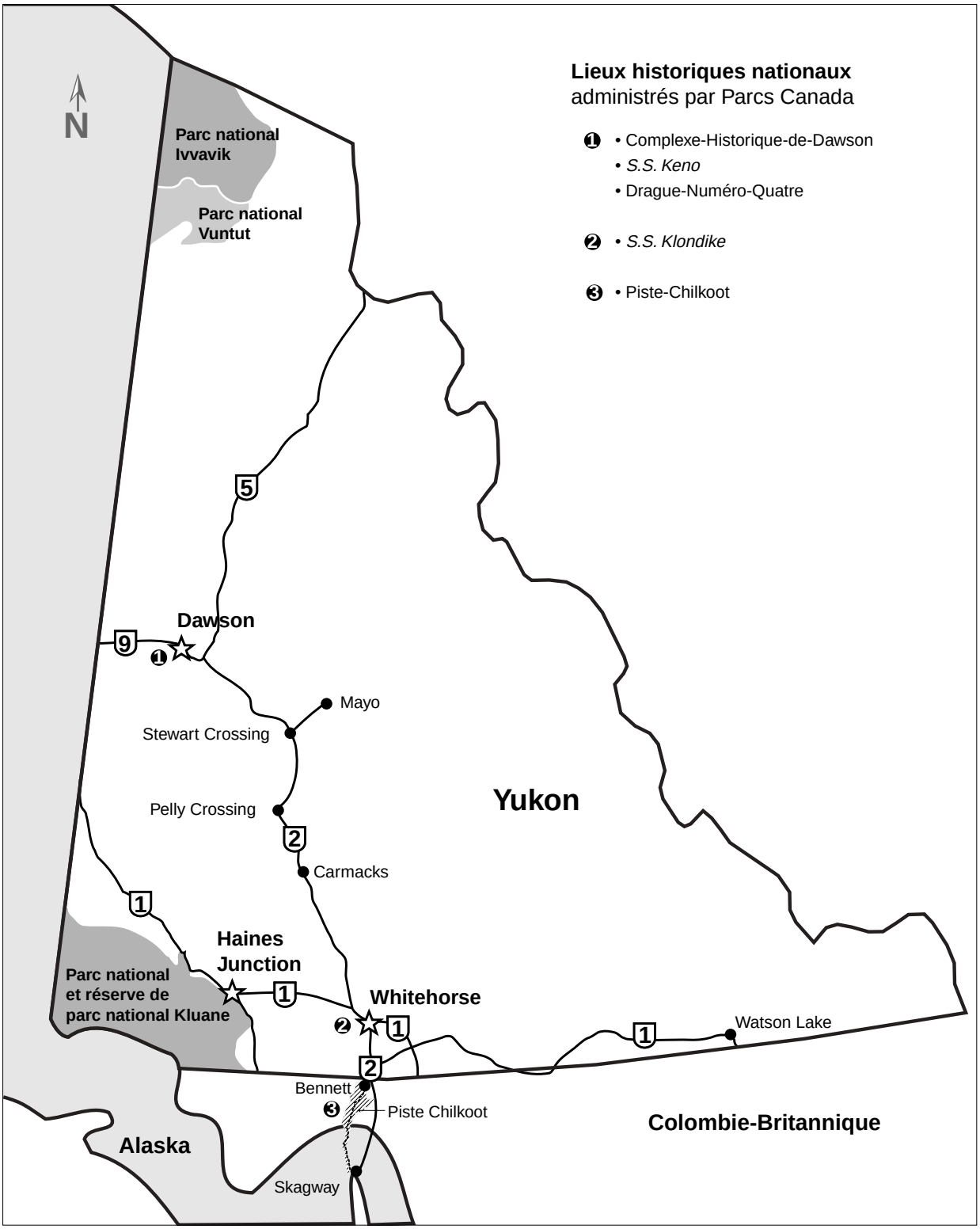

valeur historique et sont donc traitées comme des ressources culturelles. Cette seconde catégorie comprend les ressources qui ont des propriétés historiques, esthétiques ou environnementales particulières. Parcs Canada gère l'ensemble des ressources culturelles de niveau I et de niveau II dans le respect des principes de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles.*

Pour protéger l'intégrité commémorative d'un lieu historique, il faut à tout prix avoir une bonne compréhension de la valeur historique, c'est-à-dire être en mesure de définir l'endroit désigné d'importance nationale. La *Politique sur la gestion des ressources culturelles* exige que Parcs Canada fasse une évaluation des ressources non seulement pour en déterminer le niveau mais aussi pour établir « ce qui en constitue la valeur », c'est-à-dire quelles qualités et caractéristiques particulières donnent à une ressource culturelle donnée son cachet historique. La valeur historique réside aussi bien dans des caractéristiques physiques (tangibles) que dans des caractéristiques symboliques (intangibles ou associatives). En outre, elle peut provenir d'une association à diverses périodes de l'histoire ou à un épisode particulier, ou encore d'une interaction entre la nature et l'activité humaine.

À l'étape de la dernière ébauche de ce document, Parcs Canada a élaboré et approuvé un énoncé d'intégrité commémorative pour le lieu historique. Cet énoncé, qui porte sur les trois éléments susmentionnés de l'intégrité commémorative, établit des priorités de gestion pour le lieu historique; il s'assimile en fait aux buts et aux objectifs d'intégrité commémorative énoncés dans le présent document. L'intégrité commémorative constitue également l'assise sur laquelle se fondera Parcs Canada pour faire rapport à la population canadienne sur l'état de ses lieux historiques nationaux.

## 1.1 Élaboration du plan directeur

Les plans directeurs visent à préserver l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et à assurer l'application des principes et des pratiques de gestion des ressources culturelles.

Les buts, les objectifs et les mesures de gestion exposés dans le présent document reflètent l'engagement officiel qu'a pris Parcs Canada, celui d'assurer la protection et la mise en valeur des lieux historiques nationaux placés sous l'intendance directe de l'Unité de gestion du Yukon. Ce document présente également un cadre pour la prise de futures décisions de gestion, la mise en oeuvre du programme et la planification détaillée des programme du lieu historique.

L'élaboration de ce plan a nécessité l'apport de représentants de nombreuses disciplines et de nombreux groupes d'intérêt public, qui ont dû agir dans le respect des lois applicables et tenir compte de divers programmes et politiques gouvernementaux. Le processus de planification suivi est résumé dans les sections applicables du présent document. Le plan sera examiné dans un délai de cinq ans à compter de la date de son approbation, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998) qui touchent aux plans directeurs des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation.

Dans la mise en oeuvre de ce plan, Parcs Canada mettra l'accent sur le maintien de l'intégrité commémorative et sur la prestation de services appropriés et économiques au public. Le présent plan expose un cadre de responsabilisation comprenant les éléments suivants :

- **buts** (font ressortir les éléments les plus importants pour la gestion d'un lieu historique) énoncés pour le lieu historique en tant que lieu d'importance historique, lieu pour les gens et lieu pour l'intendance;
- ensemble **d'objectifs** (cibles mesurables) pour chacun des buts énoncés;
- un ensemble de **mesures clés** qui seront prises pour faciliter l'atteinte de chaque série d'objectifs. Ces mesures sont classées par ordre de priorité dans le plan d'affaires annuel.

Parcs Canada entend concentrer ses efforts sur le maintien de l'intégrité commémorative et écologique et la prestation de services appropriés et économiques aux visiteurs.

Le présent plan directeur établit le cadre qui orientera les plans d'affaires et les plans de travail du lieu historique national pour les cinq à dix prochaines années. Parcs Canada se servira de ces plans aux fins suivantes : étudier des possibilités d'exécution et d'amélioration des opérations du lieu historique, décrire les stratégies de gestion à adopter pour la mise en oeuvre du plan et rédiger des rapports sur l'état du lieu historique. Les plans d'affaires représentent le mécanisme dont compte se servir Parcs Canada pour prendre les mesures de gestion nécessaires à l'atteinte des buts et des objectifs énoncés dans le présent document.

Le lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson fait partie du réseau de lieux historiques nationaux qui ont pour thème la ruée vers l'or du Klondike. Les lieux associés au complexe historique de Dawson, dont la création a été recommandée dès 1926 dans certains cas, tiennent compte des éléments sociaux, économiques et politiques qui ont façonné le Yukon au cours du siècle dernier.

La Commission des lieux et monuments historiques du Canada s'est d'abord intéressée à la cabane de Robert Service et au théâtre Palace Grand, qui ont tous deux été classés bâtiments d'importance historique nationale en mai 1959. Elle a ensuite accordé le même statut à divers autres bâtiments en juin 1967. L'annexe 3 renferme une courte description de chacun des bâtiments de niveau I qui sont associés à la commémoration du lieu historique.

Dans les deux dernières décennies, Parcs Canada a rédigé plusieurs documents pour orienter ses activités d'aménagement à Dawson et dans les champs aurifères du Klondike. Les tribunes de consultation du public et des intervenants organisées dans le cadre de l'examen de ce plan directeur ont débuté en 1992. Dans son dernier bulletin (mars 1994), Parcs Canada a présenté trois grands projets d'aménagement qui pouvaient être entrepris dans un avenir immédiat, à savoir l'achèvement des travaux de restauration et d'ameublement de la résidence du commissaire et du domaine, l'assujettissement du S.S. *Keno* et la remise en état de la drague n° 4.

La résidence du commissaire a depuis été restaurée et meublée, et les travaux d'aménagement paysager sont terminés. Des plans directeurs exhaustifs distincts ont été élaborés pour le S.S. *Keno* et la drague n° 4. Dans le même bulletin, Parcs Canada a cerné une série d'autres initiatives et orientations pour le complexe historique de Dawson. Celles-ci ont été intégrées au présent plan directeur.

Parcs Canada a reporté à une date ultérieure la rédaction de la dernière ébauche du plan, de façon à pouvoir tenir compte des nouveaux principes directeurs et politiques de gestion approuvés par le gouverne-ment fédéral en 1994 pour la gestion des lieux historiques nationaux. En 1996, il a rédigé des énoncés d'intégrité commémorative pour diverses propriétés « du Klondike » qui relevaient de son champ de compétence, notamment celui du complexe historique de Dawson. Les autres propriétés dites « du Klondike » sont les suivantes : complexe de Bear Creek, lieu historique national du Canada de la Drague-Numéro-Quatre, réserve de la Concession-de-la-Découverte et réserve d'Upper Bonanza.

La *Politique sur la gestion des ressources culturelles,* qui fait partie des principes directeurs et des politiques de gestion approuvés par le gouvernement fédéral en 1994, a instauré un nouveau cadre de responsabilisation pour la gestion des ressources culturelles.

## 1.2 Contexte régional

Collectivité nordique de 2 000 habitants, Dawson tient lieu de centre de services pour le tourisme, l'exploitation minière et d'autres activités économiques régionales (figure 2). L'infrastructure municipale se compose d'une école, d'une caserne de pompiers, d'un musée, d'un poste de soins infirmiers et d'autres services communautaires (la figure 3 montre le plan de Dawson). Les employés affectés au complexe historique vivent à Dawson même ou dans les environs, notamment à Bear Creek et à Rock Creek, et, en tant que personnes qui résident à Dawson à longueur d'année, ils contribuent à la vitalité de la région. Compte tenu de ces rapports spéciaux, il faut à tout prix que le lieu historique national du Canada

**Figure 2 : Complexe historique de Dawson et environs**

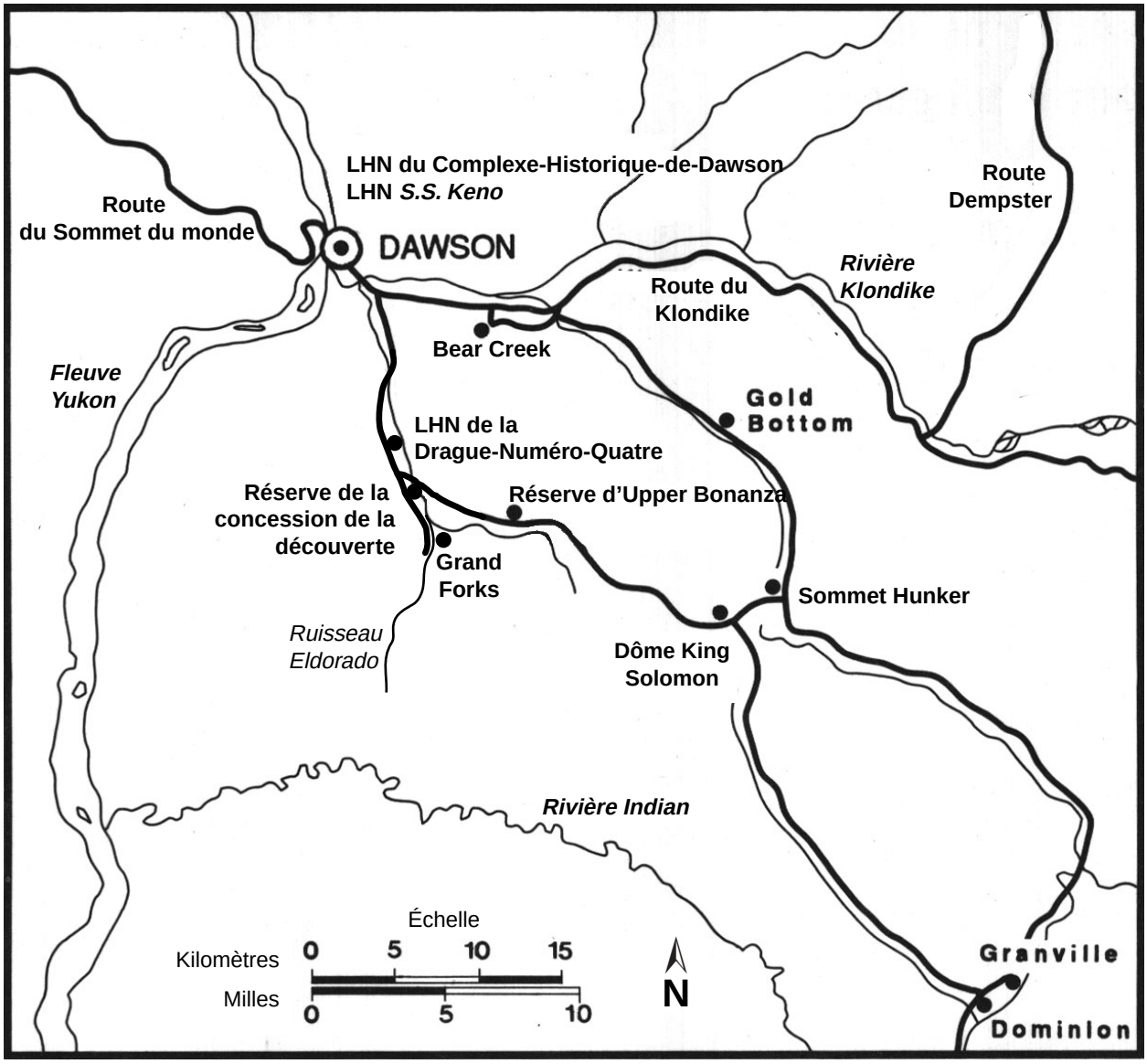


du Complexe-Historique-de-Dawson coordonne son orientation future avec le concours de la collectivité et de ses résidents.

En 1988, le Direction de la planification d'Affaires indiennes et du Nord Canada a approuvé le plan d'utilisation des terres de la vallée de la Klondike. Ce plan fournit une orientation pour l'utilisation des terres de l'État situées des deux côtés de la vallée de la rivière Klondike et entre Sunnydale/le quartier ouest de Dawson et la route Dempster.

Le plan communautaire officiel de la municipalité de Dawson a été approuvé en 1991. S'il avait pour objectif principal d'établir une orientation pour la croissance future de Dawson et des environs, il visait également à assurer, de concert avec Parcs Canada, la coordination des politiques et des programmes destinés à protéger le patrimoine culturel et architectural exceptionnel de la collectivité ainsi qu'à favoriser l'adoption de pratiques de conception architecturale compatibles. Pour atteindre cet objectif, la municipalité a adopté un règlement de zonage qui régit les activités pratiquées dans la zone de « contrôle historique ». Cette zone, et tous les nouveaux aménagements qui y sont entrepris, est

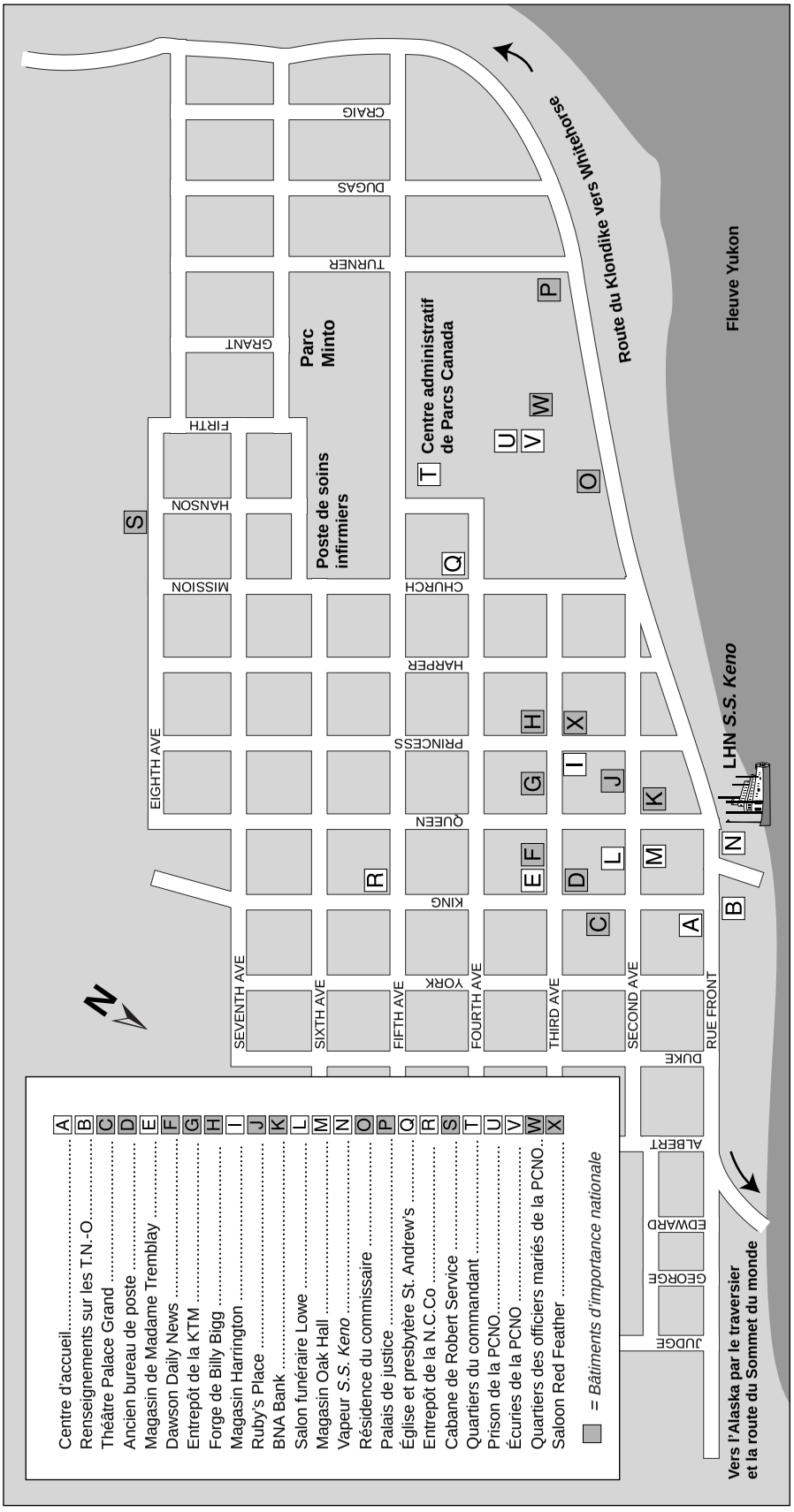


**Figure 3.**
**Plan de Dawson**

assujettie aux lignes directrices des règlements administratifs de Dawson qui portent sur l'architecture et la protection du patrimoine.

Le tourisme patrimonial est au coeur de l'économie de Dawson et de la région du Klondike. C'est pourquoi Dawson s'est dotée au cours des dix dernières années d'une importante infrastructure touristique comprenant des établissements d'hébergement, des terrains de caravaning, une vaste gamme de boutiques, divers restaurants et des installations récréatives. À cette infrastructure viennent se greffer un certain nombre d'organismes gouvernementaux et d'agences qui gèrent et exploitent des attractions touristiques. Les principaux intervenants à cet égard sont Parcs Canada, la municipalité de Dawson, la Première nation Tr'ondëk Hwëch'in et la chambre de commerce locale. Le complexe historique de Dawson contribue à la promotion du tourisme en collaboration, principalement, avec la Klondike Visitors Association et le gouvernement du Yukon.

# 2 : Un lieu d'importance historique

## Intégrité commémorative

La *Loi sur les lieux et monuments historiques* (1953) prévoit la création de lieux historiques nationaux comme celui du complexe historique de Dawson. Parcs Canada a le mandat de garantir l'intégrité commémorative dans les lieux historiques qui relèvent de son champ de compétence.

***RESPONSABILITÉ : Parcs Canada doit faire du maintien de l'intégrité commémorative du lieu historique une priorité absolue.***

### *Objectif de commémoration*

En 1959, la CLMHC a recommandé que Dawson soit considérée comme un « complexe historique » d'importance nationale. Cette recommandation révèle que la CLMHC avait l'intention de commémorer les bâtiments de Dawson comme un ensemble plutôt que comme des constructions individuelles. Sur le plan thématique, le procès-verbal de la Commission laisse entrevoir des liens étroits entre la création officielle de ce complexe et le thème de l'exploitation de placers, notamment la ruée vers l'or du Klondike.

La CLMHC a rendu ce lien encore plus explicite dans les recommandations qu'elle a formulées en juin 1967, à savoir que les efforts de commémoration entrepris à Dawson devraient porter sur toutes les facettes de la ruée vers l'or et sur son impact sur l'histoire canadienne. Parmi les autres documents pertinents, il faut citer le texte de la plaque de la CLMHC (figure 4) concernant Dawson et les textes posés sur divers bâtiments de la ville (annexe 2), qui tendent à confirmer l'accent mis sur la ruée vers l'or et ses conséquences immédiates.

Le procès-verbal de 1969 contient un énoncé qui suggère une fin logique à la période de commémoration : « À la lumière de la recommandation de 1967 de la Commission, le ministre a donné son approbation de principe à un programme qui prévoit l'acquisition, la préservation et, au besoin, la restauration d'un certain nombre de bâtiments représentatifs de Dawson dans la période allant de 1898 à 1910. » Du même coup, la CLMHC reconnaît que les conséquences de la ruée vers l'or du Klondike se sont fait ressentir bien après cette date.

Suivant la décision du ministre et les recommandations de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, l'objectif de commémoration qui suit a été intégrité à l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique, lequel a été approuvé en 1997.

> ***Objectif de commémoration***
>
> *Dawson, complexe historique d'importance nationale, est commémorée pour son association avec tous les aspects de la ruée vers l'or du Klondike (1896-1910) et ses impacts sur l'histoire du Canada.*

Protéger les ressources qui symbolisent l'importance du lieu historique, communiquer efficacement les messages qui décrivent les raisons pour lesquelles le lieu historique revêt autant d'importance à l'échelle du pays et en respecter les valeurs patrimoniales, voilà les principales responsabilités de Parcs Canada dans la gestion de chaque lieu historique. Les sections qui suivent exposent les responsabilités qui incombent à Parcs Canada dans la gestion du lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson.

**Figure 4 : Texte approuvé de la plaque de la CLMHC**

***Dawson :*** *Au moment de la ruée vers l'or, Joe Ladue misa sur la propriété foncière et se fit octroyer les terrains où s'éleva Dawson. En 1897, William Ogilvie fit l'arpentage de la propriété de Joe dont les droits furent reconnus. Vers la fin de 1898, Dawson comptait 30 000 habitants. Trois ans plus tard, même si certains prospecteurs avaient fait fortune, la plupart des terrains riches en minéraux appartenaient à de grandes compagnies minières et au moins 20 000 chercheurs d'or étaient partis en quête d'autres Eldorados. Dawson demeura la capitale du Yukon jusqu'en 1953.*

## 2.1 Ressources

***Objectif stratégique :***

*Veiller à ce que les ressources qui symbolisent ou représentent l'importance historique nationale du complexe historique de Dawson ne soient ni altérées ni menacées.*

Le premier élément de l'intégrité commémorative met l'accent sur les ressources qui symbolisent ou représentent l'importance nationale du lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson. Ces ressources ont d'ailleurs joué un rôle déterminant dans la création du lieu historique national :

**Endroit désigné :** endroit délimité par la plaine située au confluent du fleuve Yukon et de la rivière Klondike et défini par l'orientation et l'emplacement originaux des rues arpentées ainsi que par les bâtiments *in situ* construits entre 1896 et 1910.

**Paysage culturel continu :** l'emplacement des divers bâtiments du complexe, leurs panoramas, les vestiges du paysage et les ressources *in situ* qui remontent à la période de la ruée vers l'or du Klondike, soit de 1896 à 1910.

**Bâtiments et autres ouvrages :** ressources architecturales et ressources *in situ* qui commémorent la ruée vers l'or du Klondike et qui ne peuvent être ni menacées ni altérées.

**Ressources meubles :** objets collectionnés ayant trait à la période de commémoration et qui sont prioritaires pour la gestion des ressources culturelles en raison de leur association avec la ruée vers l'or du Klondike. Ces objets ont façonné l'expérience des chercheurs d'or et ultérieurement modelé leurs souvenirs, leurs récits et leur histoire.

### *Endroit désigné*

L'endroit désigné s'entend de la plaine qui se trouve au confluent du fleuve Yukon et de la rivière Klondike. Il englobe la ville originale telle qu'elle a été arpentée en 1897-1898 par James Gibbon. La plaine est elle-même délimitée par le fleuve Yukon et la rivière Klondike, ainsi que par la crête du dôme Midnight, point culminant de la colline qui domine Moosehide Slide. À l'intérieur de ces limites physiques, Dawson a connu un essor fulgu-rant, devenant en peu de temps une ville champignon de 30 000 habitants. Par consé-quent, l'endroit désigné se caractérise par l'orientation et l'emplacement originaux des rues arpentées ainsi que par une série de bâtiments *in situ* construits sur les parcelles arpentées pendant la période de commémo-ration, soit de 1896 à 1910.

L'endroit désigné englobe l'ensemble des bâtiments construits entre 1898 et 1910 qui témoignent du développement de Dawson pendant et immédiatement après la ruée vers l'or du Klondike. Construits à la hâte, ces bâtiments aux façades typiques des villes champignons évoquent l'image d'une collectivité de la ruée vers l'or et contribuent grandement au cachet de l'endroit. Les bâtiments révèlent plusieurs aspects importants du développement historique de la ville, surtout son rôle en tant que centre de transport et de services administratifs, financiers, commerciaux et sociaux du territoire à ses débuts.

Seuls les bâtiments spécifiquement mentionnés par la CLMHC figurent parmi les ressources de niveau I, même si toutes les ressources patrimoniales de Dawson ajoutent au cachet de la ville et contribuent à commémorer Dawson en tant que « complexe historique ». Il est donc entendu que l'intégrité commémorative dépendra non seulement de la protection et de la mise en valeur des ressources culturelles primaires, mais aussi de la protection des ressources de niveau II (énumérées à l'annexe 5). De plus, il faudra compter sur la participation d'autres organismes gouvernementaux, d'organismes voués au patrimoine et de propriétaires à l'intendance des bâtiments, des caractéristiques et des ressources culturelles associés à l'objectif de commémoration.

L'importance symbolique ou associative de Dawson tient au rôle qu'a joué la ville en tant que principal centre d'administration, de commerce et d'approvisionnement du Yukon à l'époque de la ruée vers l'or du Klondike.

Grâce à son emplacement stratégique, au confluent du fleuve Yukon et de la rivière Klondike, Dawson a pu jouer un rôle clé en tant que centre de transit pour l'activité minière : elle approvisionnait les prospecteurs, distribuait l'équipement dans les champs aurifères, maintenait une infrastructure administrative et commerciale pour soutenir l'activité minière pendant et après la ruée vers l'or et reliait les mineurs au monde extérieur. Les valeurs associatives portent sur deux aspects de l'objectif de commémoration :

- l'association de Dawson avec tous les aspects de la ruée vers l'or, notamment l'association des bâtiments avec les fonctions administratives, commerciales, financières, religieuses, sociales et littéraires, le transport, les communications et les services, ainsi que les liens qui existaient entre la ville et les champs aurifères avoisinants, l'exploitation des placers et les voies de communication reliant Dawson au monde extérieur (route, voie ferrée et cours d'eau).
- l'association de Dawson avec les impacts généraux de la ruée vers l'or du Klondike, à savoir :
  - Dawson en tant que reflet de la ruée vers l'or et de ses conséquences;
  - l'impact de la ruée vers l'or sur le développement du Yukon;
  - l'impact de Dawson et de la ruée vers l'or sur l'imaginaire de la population canadienne.

On peut également ajouter à cette liste de valeurs associatives le cadre sauvage et isolé de Dawson et son impact sur le développement de la ville. Cette valeur est définie par :

*Vue panoramique historique de Dawson*

- le terrain vierge et accidenté qui entoure Dawson, notamment le dôme Midnight, les collines avoisinantes, les cours d'eau et le Moosehide Slide;
- les panoramas de la région depuis la ville;
- les conditions climatiques extrêmes, y compris le pergélisol.

Les valeurs physiques de l'endroit désigné englobent les caractéristiques suivantes :

- la plaine délimitée par le confluent du fleuve Yukon et de la rivière Klondike ainsi que par les collines, qui forment un obstacle naturel à l'agrandissement des limites de la collectivité;
- la parcelle de terrain arpentée en 1897-1898, ainsi que le tracé des rues et l'orientation des bâtiments;
- le complexe historique de bâtiments qui ont fait l'objet d'une recommandation par la CLMHC, les caractéristiques du paysage de la ville et le paysage culturel continu qui est associé à la période de commémoration;
- l'aspect d'ensemble des bâtiments historiques qui, en tant que complexe historique, contribuent au cachet de l'endroit (style pionnier des bâtiments, rues non asphaltées, trottoirs de bois, collection de façades propres aux villes champignons, bâtiments gouvernementaux permanents, ensemble de techniques de construction typiques de la région).

***Objectifs***

- encourager activement d'autres administrations à nouer des liens de coopération afin de promouvoir et de préserver l'intégrité de l'endroit désigné (ex. : règlements administratifs municipaux sur les zones de contrôle historique et lois territoriales sur le patrimoine);
- préserver l'apparence des rues qui abritent des bâtiments historiques représentant l'époque de la ruée vers l'or ou ses conséquences;

- maintenir à leur emplacement original les ruines des bâtiments de niveau I et les matériaux ayant servi à leur construction, et préserver leur interrelation;
- voir à ce que les nouvelles constructions et les modifications apportées au paysage de Dawson soient compatibles avec le cachet patrimonial du lieu historique et conformes aux principes de la gestion des ressources culturelles;
- encourager les propriétaires/gestionnaires de bâtiments à effectuer des travaux de rénovation externe ou de construction compatibles dans les limites de l'endroit désigné;
- encourager les propriétaires/gestionnaires de bâtiments à aménager le paysage de la ville afin de préserver le lien visuel original qui existe entre la ville, les cours d'eau et les collines environnantes;
- respecter et conserver le tracé des rues arpentées en 1897-1898.

### *Situation actuelle*

Le complexe historique de Dawson englobe un certain nombre de propriétés historiques disséminées un peu partout dans une collectivité bien vivante. Il se trouve donc exposé à tout un éventail de menaces, notamment la construction commerciale et résidentielle et l'aménagement dans les secteurs riverains.

Parcs Canada fournit des données historiques à ceux qui présentent une demande d'aide dans le cadre du programme de préservation des bâtiments historiques du gouvernement du Yukon. De plus, il travaille en collaboration avec la municipalité de Dawson pour veiller à ce que les rues abritant des bâtiments historiques représentent l'époque de la ruée vers l'or. La ville a en outre adopté un règlement administratif qui régit la conception de nouveaux bâtiments et la rénovation des constructions historiques, et elle compte réviser ses lignes directrices en matière de construction et de rénovation. Malgré tout, il n'existe aucune disposition qui régisse la démolition des bâtiments historiques. La municipalité de Dawson a amorcé le processus de présentation d'une demande afin d'obtenir le statut d'arrondissement historique national pour la collectivité.

Le gouvernement du Canada vient de conclure avec la Première nation Tr'ondëk Hwëch'in une entente de règlement de revendications territoriales qui donne à Parcs Canada le mandat de participer à l'élaboration d'un plan directeur pour le site patrimonial Tr'ochëk.

Certains bâtiments de niveau I qui appartiennent à des intérêts privés se dégradent rapidement, et leur survie à long terme est donc menacée. Les bâtiments de niveau II qui font partie du complexe historique de Dawson et dont Parcs Canada est le propriétaire sont eux aussi en mauvais état, de sorte que le paysage des rues historiques et le cachet de l'endroit désigné sont menacés.

### MESURES CLÉS

- ***travailler en collaboration avec le conseil de planification de la municipalité et d'autres organismes de planification communautaire afin de solliciter l'appui du public et de promouvoir le respect des lois, des règlements et des lignes directrices de conception qui favorisent le maintien de l'intégrité de l'endroit désigné;***
- ***solliciter activement des modifications aux lois, aux règlements et aux lignes directrices de conception qui favorisent le maintien de l'intégrité de l'endroit désigné, et encourager les intervenants qui entreprennent des démarches semblables;***
- ***Collaborer avec la Première nation Tr'ondëk Hwëch'in en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan directeur pour le site du patrimoine Tr'ochëk.***
- ***faire preuve de leadership et collaborer avec d'autres propriétaires de ressources culturelles de niveau I afin de définir et de protéger les caractéristiques patrimoniales déterminantes de ces ressources et de préserver l'intégrité de l'endroit désigné;***

- *surveiller et évaluer les impacts sur l'intégrité de l'endroit désigné et prendre les mesures d'atténuation qui s'imposent;*
- *évaluer le programme actuel de mise en valeur du lieu historique afin d'élaborer et d'exécuter une stratégie de mise en valeur qui permette :*
  - *de faire ressortir les valeurs commémoratives de l'endroit désigné, de fixer des objectifs généraux de sensibilisation du public et de la clientèle à ces valeurs et d'en mesurer l'atteinte;*
  - *d'offrir toute une gamme de programmes sur place et de programmes de diffusion externe afin d'aider le public et les clients à mieux comprendre les valeurs de l'endroit désigné;*
- *protéger et mettre en valeur tous les bâtiments de niveau I et de niveau II en tant qu'éléments indissociables de l'endroit désigné.*

## *Paysage culturel continu*

Outre l'endroit désigné, les bâtiments, les ouvrages et les collections, l'histoire du lieu est relatée par un grand nombre de vestiges du paysage, notamment les vestiges d'anciens bâtiments, de routes, de voies ferrées et d'autres constructions, aussi bien sur la surface du sol actuel qu'en dessous, à l'intérieur de la parcelle de terrain visée par les travaux d'arpentage originaux de Dawson.

*Chaudière West*

*OBJECTIFS*

- trouver, protéger et entretenir les ruines d'anciens bâtiments gérés par Parcs Canada et rattachés à l'objectif de commémoration;
- trouver, protéger et entretenir les éléments du paysage culturel continu qui sont gérés par d'autres partenaires et qui se rattachent à l'objectif de commémoration.

## *Situation actuelle*

Avant d'entamer des travaux sur les bâtiments qui lui appartiennent, Parcs Canada tient compte des impacts que ces projets pourraient avoir sur le paysage culturel continu. Sur les propriétés qui ne sont pas gérées par Parcs Canada, les vestiges du paysage sont menacés parce que les travaux d'aménagement incombent aux propriétaires fonciers. La municipalité de Dawson n'a pas de règlement administratif qui protège les vestiges du paysage gérés par d'autres propriétaires.

## MESURES CLÉS

- *faire preuve de leadership et travailler en collaboration avec d'autres administrations et propriétaires fonciers afin de trouver, de consigner et de protéger les éléments du paysage culturel continu du lieu historique;*
- *évaluer le programme actuel de mise en valeur du lieu historique afin d'élaborer et d'exécuter une stratégie de mise en valeur qui permette :*
  - *de faire ressortir les valeurs patrimoniales du paysage culturel continu, de fixer des objectifs généraux de sensibilisation du public et de la clientèle à ces valeurs et d'en mesurer l'atteinte;*
  - *d'offrir toute une gamme de programmes sur place et de programmes de diffusion externe afin d'aider le public et les clients à mieux comprendre les valeurs patrimoniales du paysage culturel continu.*

## *Bâtiments et ouvrages*

Si les bâtiments et les ouvrages du complexe ont de la valeur, c'est parce qu'ils représentent toute une gamme de styles architecturaux et de types de constructions qui ont contribué au rôle de Dawson en tant que grand centre d'approvisionnement, de transport et de services administratifs, commerciaux et financiers pendant la ruée vers l'or du Klondike. Parmi les caractéristiques physiques des bâtiments qui définissent l'importance nationale du lieu historique, il faut citer les suivantes :

- preuves de travaux de construction faits à la hâte à des fins temporaires, pour répondre à des besoins fonctionnels immédiats;
- disposition des bâtiments commerciaux les uns tout près des autres, sans allée mitoyenne;
- vestiges de charpentes en bois (planches ou plates-formes) et de constructions en rondins;
- mélange distinctif et quelque peu éclectique d'éléments victoriens et édouardiens dans les constructions typiques de l'endroit;
- prédominance d'annexes et de rénovations continues, qui reflètent les fréquents changements de main et les profils d'utilisation de l'époque de la ruée vers l'or;
- fausses façades typiques des villes champignons;
- mélange de formes de revêtement extérieur, y compris des revêtements préfabriqués de bois ou de métal pressé;

*Résidence du commissaire*

- forme et groupement des bâtiments considérés d'après leur orientation et leur emplacement originaux;
- toitures originales.

***Objectifs***

- préserver et entretenir les ressources culturelles de niveau I à leur emplacement original;
- préserver et tenir la documentation relative aux bâtiments désignés, notamment les archives, les devis et les plans de restauration et de stabilisation, les devis d'entretien et les documents du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine;
- conserver et entretenir, à des fins de référence, des échantillons représentatifs du tissu historique enlevé;
- préserver et entretenir les caractéristiques patrimoniales déterminantes des bâtiments;
- préserver et maintenir l'intégrité physique des bâtiments et veiller à ce que ceux-ci soient gérés conformément à la *Politique sur la gestion des ressources culturelles;*
- encourager les partenaires à protéger et à entretenir les bâtiments dont ils ont la responsabilité.

## *Situation actuelle*

La gestion des bâtiments historiques est régie par la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* et par les lignes directrices du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine. Certains bâtiments de niveau I qui appartiennent à des intérêts privés sont rapidement en train de se détériorer, et leur survie à long terme est donc menacée.

Parcs Canada a rassemblé d'importantes archives concernant le patrimoine bâti de Dawson.

La municipalité a adopté un règlement administratif pour régir la conception de nouveaux

bâtiments et la rénovation de bâtiments historiques. Elle compte également réviser ses lignes directrices pour la construction et la rénovation. La collectivité ne dispose à l'heure actuelle d'aucun instrument pour régir la démolition des bâtiments historiques.

Comme le complexe historique de Dawson est constitué d'un grand nombre de propriétés historiques disséminées un peu partout dans la ville, l'intégrité des bâtiments et des autres constructions est menacée de plusieurs façons, notamment par la construction résidentielle et commerciale et l'aménagement dans les secteurs riverains. Il faut ajouter à cette liste le pergélisol et d'autres facteurs climatiques, qui représentent de graves menaces à l'intégrité physique des bâtiments historiques de la collectivité. Citons à titre d'exemple la forge de Billy Bigg, dont l'état est passé de bon à passable, d'après le Rapport sur l'état des parcs, au cours de la période de 1994 à 1997. Cette détérioration altère l'intégrité commémorative du bâtiment. La stabilisation de la forge Bigg figure au nombre des mesures prévues au plan d'affaires. Les fouilles archéologiques qui ont été entreprises en 2000 et qui se sont poursuivies en 2001 représentent une étape préliminaire à franchir avant le début des travaux d'intervention physique.

Il faut aussi faire état de la restauration de divers bâtiments historiques et du remplacement du tissu original décomposé par des matériaux modernes.

Certains bâtiments de niveau I qui appartiennent à d'autres propriétaires arborent des plaques ou des panneaux qui expliquent au public leur importance nationale.

## MESURES CLÉS

- *accorder la priorité à la protection, à l'entretien et à la sécurité publique dans la gestion des ressources de niveau I;*
- *élaborer et mettre en oeuvre une stratégie à long terme pour la préservation et l'entretien de toutes les ressources de niveau I;*
- *faire preuve de leadership et collaborer avec d'autres propriétaires en vue de protéger, de consigner, d'entretenir et de surveiller l'état des ressources de niveau I sur le plan de leurs valeurs patrimoniales, et les renseigner sur les sources d'aide financière qui peuvent leur être accessibles;*
- *cerner les caractéristiques patrimoniales déterminantes (y compris les désignations du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine) et les protéger pendant la conception et la mise en place de changements aux ressources de niveau I;*
- *répertorier, consigner et tenir des archives photographiques, des plans tels que trouvés et des plans de l'ouvrage fini pour chaque ressource de niveau I;*
- *faire preuve de leadership et travailler de concert avec d'autres propriétaires de ressources de niveau I afin de bien communiquer l'importance historique nationale de ces ressources;*
- *évaluer le programme actuel de mise en valeur du lieu historique afin d'élaborer et d'exécuter une stratégie de mise en valeur qui permette :*
  - *de faire ressortir les valeurs patrimoniales des bâtiments de niveau I, de fixer des objectifs généraux de sensibilisation du public et de la clientèle à ces valeurs et d'en mesurer l'atteinte;*
  - *d'offrir une gamme variée de programmes sur place et de programmes de diffusion externe afin d'aider le public et les clients à mieux comprendre les valeurs patrimoniales des ressources de niveau I;*
- *établir une distinction entre les nouveaux matériaux ou les reproductions et le tissu original des ressources de niveau I et II;*
- *élaborer et mettre en oeuvre une stratégie permettant de garantir que les ressources de niveau II associées au lieu historique seront gérées conformément à la* **Politique sur la gestion des ressources culturelles** *de Parcs Canada.*

## *Ressources meubles*

Le complexe historique de Dawson abrite un nombre appréciable de ressources meubles de niveau I qui représentent et communiquent le rôle de la ville dans la ruée vers l'or du Klondike. Les ressources meubles d'importance historique nationale seront identifiées d'après les critères suivants :

- les objets sont des artefacts authentiques dont la provenance a été établie à la faveur de travaux de recherche et de documentation;
- les objets sont directement associés à l'une des constructions ou des personnes identifiées par la CLMHC comme faisant partie du complexe historique de Dawson pendant l'époque de la ruée vers l'or de 1896 à 1910;
- les objets sont directement associés à la ruée vers l'or du Klondike pendant toute sa durée et à son impact sur l'histoire canadienne.

*Loge de l'actrice principale, théâtre Palace Grand*

***Objectifs***

- évaluer tous les objets et toutes les collections qui ont trait au complexe historique de Dawson et qui se rapportent à l'objectif de commémoration; identifier, protéger et entretenir les ressources propres à un site donné dans la mesure où elles se rattachent à l'objectif de commémoration;
- veiller à ce que des stratégies soient en place pour faciliter la mise en valeur;
- rendre ces ressources accessibles pour la recherche et la mise en valeur.

## *Situation actuelle*

Parcs Canada conserve une importante collection d'objets historiques et d'artefacts archéologiques qui ont trait au complexe historique de Dawson. Il conserve également certains artefacts archéologiques à Winnipeg. Les collections de Dawson font l'objet d'un inventaire rigoureux et sont exposées ou conservées dans plusieurs installations. Le personnel du lieu historique procède régulièrement à des travaux d'entretien et d'inspection qui peuvent donner lieu au besoin à des mesures d'intervention, de conservation et de remplacement, mais il reste encore à évaluer et à quantifier les exigences en matière de conservation à long terme. Parcs Canada a entrepris une évaluation de ces collections pour déterminer si elles se rattachent effectivement à l'objectif de commémoration. Une fois identifiés, les objets seront conservés en conformité avec l'objectif de commémoration. Parcs Canada échange actuellement de l'information sur les artefacts avec d'autres institutions à des fins de recherche, de protection et de mise en valeur. Il n'existe pour l'instant aucun plan de mesures d'urgence pour protéger les collections.

Parcs Canada a également acquis une importante collection de photographies historiques qui révèlent de l'information sur le transport fluvial, l'ancienne ville de Dawson et les champs aurifères. Il en assure la tenue grâce à un système manuel qui sera bientôt converti en une base de données électronique.

**MESURES CLÉS**

- ***désigner, répertorier et protéger les ressources meubles (y compris les ressources meubles d'un ouvrage de niveau I qui n'existe plus) et les archives les concernant conformément à la* Politique sur la gestion des ressources culturelles. *Élaborer un énoncé sur l'ampleur des collections et préserver les collections requises pour assurer l'intégrité commémorative du lieu historique;***
- ***élaborer et mettre en oeuvre une stratégie visant la protection, l'entretien et l'utilisation à long terme des ressources meubles (aux fins de la mise en valeur et de la recherche);***
- ***créer et moderniser des expositions afin d'interpréter les bâtiments de niveau I et de niveau II ainsi que les divers liens thématiques qui existent entre eux;***
- ***travailler de concert avec d'autres administrations/propriétaires en vue d'échanger de l'information et de protéger des archives liées aux ressources de niveau I;***
- ***effectuer des travaux de recherche sur la culture matérielle afin de garantir l'authenticité et l'exactitude des messages de niveau I faisant appel à des artefacts, et rendre ces données accessibles à d'autres;***
- ***tenir une collection d'archives photographiques afin d'étayer les activités de préservation et de mise en valeur du lieu historique, et la rendre accessible à d'autres;***
- ***élaborer un plan de gestion des éventualités afin de protéger les ressources meubles en cas d'urgence.***

## 2.2 Messages

***But stratégique :***

*Communiquer clairement au public les raisons qui justifient l'importance nationale du lieu historique et expliquer le rôle qu'a joué Dawson dans l'histoire du Canada.*

Le second élément de l'intégrité commémorative met l'accent sur la communication des raisons pour lesquelles le lieu historique revêt de l'importance à l'échelle du pays entier. Chacun des éléments de l'objectif de commémoration forme une composante importante des messages qu'il faut diffuser pour que le lieu historique conserve son intégrité commémorative. Ainsi, les visiteurs qui se rendent au lieu historique doivent comprendre non seulement le rôle de Dawson dans tous les aspects de la ruée vers l'or du Klondike, mais aussi la façon dont il contribue à définir et à communiquer le plein impact de la ruée vers l'or sur l'histoire du Canada.

Pour que ces objectifs d'apprentissage soient atteints, il faut que les messages soient fondés sur la recherche, la connaissance, la sensibilisation et la sensibilité à l'historiographie actuelle des éléments à commémorer. Il faut également que la mise en valeur se fasse de façon équilibrée, c'est-à-dire que les différentes perspectives des événements associés au lieu historique soient communiquées. De plus, les composantes individuelles du récit devraient être présentées en tant qu'ensemble plutôt que d'être traitées isolément. En outre, il importe de faire état des changements apportés au fil des ans, puisque ceux-ci font partie de l'histoire du lieu historique. Dans le cas de Dawson, l'objectif de commémoration met un accent particulier sur la période comprise entre 1896 et 1910. Néanmoins, il sera important de présenter l'évolution du lieu historique pour que le public puisse comprendre à fond l'importance nationale du complexe.

Pour protéger l'intégrité commémorative du complexe historique de Dawson, les principaux objectifs d'apprentissage qui doivent être impartis aux visiteurs sont les suivants :

1. **Comprendre Dawson en tant que complexe historique associé à tous les aspects de la ruée vers l'or du Klondike (1896 - 1910).**

Pour étayer cet objectif d'apprentissage, voici les messages qu'il faut diffuser sur le rôle de Dawson :

- le résultat d'un phénomène plus vaste découlant de forces économiques, d'événements et de personnages associés à la ruée vers l'or du Klondike;

- le produit de forces démographiques, économiques et sociales à l'oeuvre à la fin du XIX$^{e}$ siècle et au début du XX$^{e}$ siècle, et les idéaux associés aux régions pionnières qui en sont nés;
- un reflet des caractéristiques sociodémographiques de la ruée vers l'or du Klondike, notamment le mélange cosmopolite d'hommes et de femmes de toutes races, de toutes cultures et de tout âge;
- un centre commercial qui approvisionnait les champs aurifères du Klondike en nourriture, en matériaux de construction et en équipement minier;
- un centre de transbordement pour les bateaux qui transportaient de l'équipement et des provisions à Dawson et pour les camions et les trains qui approvisionnaient les champs aurifères du Klondike;
- le centre névralgique d'une vie sociale dynamique dans la région;
- un centre réunissant les services administratifs, réglementaires, juridiques et judiciaires nécessaires à l'aménagement et à l'exploitation d'un camp minier;
- un centre fournissant des services de transport et de communications entre le Yukon et le monde extérieur;
- un centre de production, de fabrication et de réparation industrielles pour les champs aurifères;

*Visite guidée du* Dawson Daily News

- un exemple des villes champignons typiques du Nord canadien qui se distinguent par leur architecture et leur paysage urbain.

**2. Comprendre Dawson en tant que complexe historique associé au plein impact de la ruée vers l'or du Klondike.**

Pour étayer cet objectif d'apprentissage, voici les messages qu'il faut diffuser sur le rôle de Dawson :

- une expérience qui a captivé l'imaginaire collectif des Canadiens tout en engendrant une nouvelle vision du Nord en tant qu'élément du Canada, et ses effets sur l'avènement des investissements et des politiques gouvernementales dans le Nord;
- une région qui contribue à donner au Canada son statut de pays nordique;
- une source d'inspiration pour la littérature et l'art paysagers canadiens;
- une région axée sur le tourisme septentrional qui exploite le concept de région pionnière;
- un symbole des changements qui ont marqué le Nord canadien tout au long du XX$^{e}$ siècle.

***OBJECTIFS***

- voir à ce que la population canadienne comprenne l'importance nationale du lieu historique et son rôle dans l'histoire du pays;
- recueillir et tenir des données sur les liens existant entre, d'une part, les messages d'importance nationale et, d'autre part, les ressources de niveau I et d'autres ressources connexes;
- recueillir et tenir des données sur les valeurs physiques et associatives d'importance nationale des bâtiments énumérés à l'annexe 3;
- veiller à ce que des outils et des processus de mesure soient bien en place pour évaluer l'efficacité des messages.

### *Situation actuelle*

Parcs Canada recourt actuellement à toute une gamme de mécanismes pour garantir que les Canadiens comprennent l'importance nationale du lieu historique et son rôle dans l'histoire du pays. Il existe à l'extérieur de Dawson des preuves qui révèlent que le public saisit bien l'importance du complexe historique à l'échelle du pays. Citons notamment des lettres postérieures à des visites, des questions posées pendant les visites et des séjours dans des lieux historiques exploitant des thèmes connexes. Le taux de satisfaction des clients à l'égard des visites guidées est de l'ordre de 90 %.

Le programme a évolué ces dernières années, délaissant les thèmes et les objectifs au profit des messages appuyant l'objectif de commémoration; il se peut donc que les programmes de mise en valeur actuels comportent certaines lacunes. Il importe de cerner ces lacunes et d'y remédier par une évaluation des activités d'interprétation actuelles.

Par l'entremise de ses programmes du patrimoine, Parcs Canada communique des messages d'importance nationale concernant des ressources de niveau I qui ne lui appartiennent pas. Jusqu'ici, il n'a pas cherché à diffuser de messages conjointement avec ces autres propriétaires.

### MESURES CLÉS

- ***évaluer le programme actuel de mise en valeur du lieu historique afin d'élaborer et d'exécuter une stratégie de mise en valeur qui permette :***
  - ***de présenter en priorité les messages de niveau I du lieu historique, de fixer des objectifs généraux de sensibilisation du public et de la clientèle au contenu de ces messages et d'en mesurer l'atteinte;***
  - ***de se servir des données sur les publics cibles pour élaborer des programmes appropriés qui répondent aux besoins du marché;***
  - ***d'offrir toute une gamme de programmes sur place et de programmes de diffusion externe afin d'aider le public et les clients à comprendre les messages de niveau I;***
  - ***de cerner et de mettre en valeur les liens qui existent sur le plan commémoratif entre les messages de niveau I du complexe et ceux d'autres lieux historiques nationaux;***
  - ***là où il convient de le faire, d'intégrer pleinement les programmes de mise en valeur du complexe historique de Dawson et du lieu historique national S.S.* Keno;**
- ***collaborer avec l'administration d'autres sites patrimoniaux qui font partie du parc historique international de la Ruée-Vers-l'Or-du-Klondike afin de faire ressortir les valeurs patrimoniales de chaque site;***
- ***travailler de concert avec d'autres propriétaires de ressources de niveau I de l'endroit désigné afin de définir les valeurs patrimoniales de ces ressources et de les communiquer au public.***

## 2.3 Autres valeurs patrimoniales

***But stratégique :***

*Faire respecter les valeurs patrimoniales du complexe historique de Dawson par tous ceux dont les décisions et les actions touchent le lieu historique.*

Le troisième élément de l'intégrité commémorative a trait au respect des autres valeurs patrimoniales du lieu historique. Au-delà des valeurs d'importance historique nationale, les valeurs patrimoniales associées au complexe historique de Dawson comprennent, d'une part, le rôle important qu'a joué la municipalité de Dawson dans la promotion et la protection de l'endroit désigné et, d'autre part, les liens existant entre Parcs Canada et les organismes de protection du patrimoine de Dawson et du territoire.

Les organismes de protection du patrimoine de Dawson comprennent la Dawson City Museum and Historical Society, la municipalité de Dawson, la Première nation Tr'ondëk Hwëch'in, la KVA et la Klondyke Centennial Society.

Au nombre des valeurs patrimoniales supplémentaires, il faut ajouter l'histoire commune et l'interrelation du complexe historique de Dawson et d'autres lieux historiques nationaux partageant les thèmes de la ruée vers l'or du Klondike (le lieu historique national de la Piste-Chilkoot), de l'exploitation minière industrielle (le lieu historique national de la Drague-Numéro-Quatre) et l'histoire du transport fluvial au Yukon (les lieux historiques nationaux S.S. *Keno* et S.S. *Klondike*).

***Objectifs***

- voir à ce que les ressources de niveau II soient gérées conformément à la *Politique sur la gestion des ressources culturelles;*
- veiller à ce que soient communiqués au public les messages de niveau II qui ont trait à l'histoire et au développement de Dawson ainsi qu'à son rôle dans l'histoire du Yukon;
- voir à ce que les programmes de mise en valeur du lieu historique fassent état du fait que Dawson est incluse dans le réseau des lieux historiques nationaux et des personnes, des événements et d'autres aspects de l'histoire canadienne qui revêtent de l'importance à l'échelle du pays (en particulier la découverte d'or, le père Judge, Martha Louise Black, Joseph Tyrrell et William Ogilvie);
- faire en sorte que soient bien communiqués les liens thématiques qui existent entre Dawson et d'autres sites historiques et musées ayant pour thèmes la ruée vers l'or et l'exploitation minière;
- voir à ce que l'histoire des Premières nations de la région de Dawson soit bien communiquée;
- valoriser le rôle de la collectivité et d'autres organismes dans la protection et la mise en valeur de l'histoire de Dawson (c-à-d. la KVA, le gouvernement du Yukon, le Dawson Museum, les églises);
- voir à ce que la présence continue des Premières nations, du gouvernement et de la communauté de mineurs à Dawson contribue au cachet du lieu historique;
- travailler en collaboration avec d'autres intervenants en vue de protéger et de mettre en valeur l'histoire de Dawson;
- faire en sorte que les programmes de mise en valeur du patrimoine reconnaissent et respectent les Premières nations et les mineurs.

*Maison du Dr Brown*

## *Situation actuelle*

Les programmes de mise en valeur du patrimoine du lieu historique reconnaissent et respectent les Premières nations et les mineurs. Parcs Canada est d'ailleurs en train de créer un poste de stagiaire autochtone au sein des programmes du patrimoine ainsi qu'un programme de stages lié au site patrimonial Tr'ochëk.

Les messages concernant les personnages d'importance nationale sont communiqués au public par l'entremise de programmes du patrimoine. Parcs Canada travaille de concert avec d'autres intervenants pour mettre en

valeur et protéger l'histoire de Dawson au moyen d'initiatives telles que l'aménagement du sentier de la Route-Ridge, effectué en collaboration avec la Klondyke Centennial Society et le Dawson City Museum.

Les bâtiments de niveau II qui appartiennent à Parcs Canada se détériorent rapidement. L'apparence des rues historiques et les valeurs de niveau I de l'endroit désigné sont donc menacées.

## MESURES CLÉS

- ***évaluer le programme actuel de mise en valeur du lieu historique afin d'élaborer et d'exécuter une stratégie de mise en valeur qui permette :***
  - ***de faire ressortir les messages de niveau II du lieu historique, de fixer des objectifs généraux de sensibilisation du public et de la clientèle au contenu de ces messages et d'en mesurer l'atteinte;***
  - ***d'offrir une gamme variée de programmes sur place et de programmes de diffusion externe afin d'aider le public et les clients à mieux comprendre les messages de niveau II du lieu historique;***
  - ***de cerner et de mettre en valeur les liens thématiques qui existent entre le complexe historique de Dawson et d'autres lieux historiques nationaux;***
  - ***de cerner et de mettre en valeur les liens thématiques qui existent entre le complexe historique de Dawson et d'autres sites du Canada et du monde qui ont pour thèmes la ruée vers l'or et l'exploitation minière;***
  - ***de cerner et de mettre en valeur le rôle des Premières nations dans la ruée vers l'or;***
  - ***de cerner et de mettre en valeur l'histoire de Dawson et les raisons pour lesquelles la ville est maintenue dans son état actuel;***
- ***travailler en collaboration avec la Première nation Tr'ondëk Hwëch'in à identifier des ressources et des sites qui se prêteraient à la mise en valeur de son histoire dans la ruée vers l'or du Klondike;***
- ***collaborer avec d'autres organismes communautaires à cerner, à protéger et à promouvoir d'autres valeurs patrimoniales à Dawson;***
- ***élaborer et mettre en oeuvre une stratégie permettant d'assurer la préservation et l'entretien des ressources de niveau II qui contribuent à l'intégrité de l'endroit désigné.***

# 3 : Un lieu pour les gens

***RESPONSABILITÉ : Parcs Canada verra à offrir aux visiteurs des activités qui leur permettront de mieux comprendre et apprécier le patrimoine culturel, d'en profiter pleinement et de le protéger, tout en respectant la raison d'être du lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson.***

Pour exécuter le mandat des lieux historiques nationaux, il est important que les visiteurs puissent continuer de faire l'expérience du lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson dans le respect de son importance culturelle. Ainsi, Parcs Canada favorisera la création d'activités appropriées qui aident le public à mieux comprendre le patrimoine national, à en profiter pleinement et à le protéger, tout en respectant la raison d'être du lieu historique national.

Parcs Canada est résolu à faire en sorte que le complexe historique de Dawson demeure un lieu pour les gens. Pour ce faire, il a défini, au chapitre de la fréquentation, des objectifs et des mesures de gestion précis qui s'inscrivent dans les objectifs et les mesures de gestion de l'intégrité commémorative ainsi que dans les pratiques d'intendance de Parcs Canada pour le lieu historique.

## 3.1 Tourisme patrimonial

***But stratégique***

*Fournir au public diverses possibilités d'activités qui cadrent avec les valeurs du lieu historique national et qui favorisent l'appréciation durable de la nature, de l'histoire et de la culture.*

Pendant l'été de 1994, le gouvernement du Yukon a commandé un sondage de fin de séjour auprès des visiteurs de Dawson. Ce sondage a permis d'établir le nombre total de personnes qui avaient visité Dawson de juin à septembre. Il a également fourni des précisions sur les types de visiteurs et de visites, tout en évaluant la réaction des visiteurs à divers projets d'aménagement en cours ou proposés.

*Objectifs*

- se servir de renseignements marketing à jour pour créer des possibilités d'activités qui permettront aux visiteurs de revivre l'expérience de la ruée vers l'or du Klondike et de découvrir les industries qui en sont nées;
- de concert avec d'autres intervenants et exploitants, promouvoir le complexe historique de Dawson comme destination touristique;
- veiller à ce que les lieux historiques jouent un rôle dans les initiatives touristiques à venir.

**Figure 5. LHN du Klondike : Taux de fréquentation annuel**

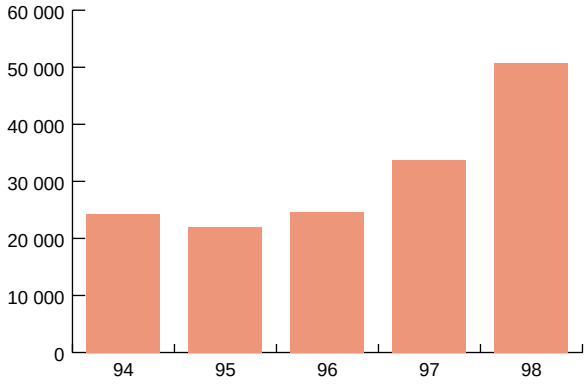

**Figure 6. LHN du Klondike : Fréquentation mensuelle**

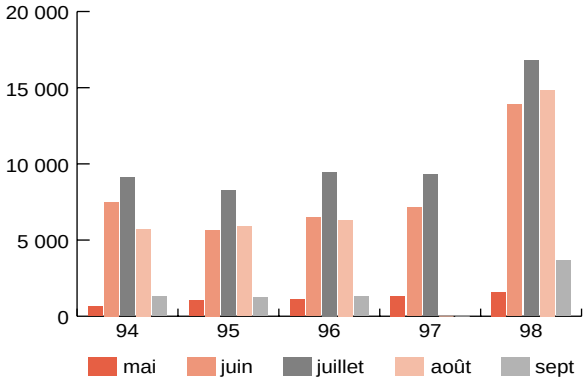


## *Situation actuelle*

Chaque année, environ 60 000 personnes au total visitent Dawson, la plupart en provenance des États-Unis. Le complexe accueille également le pourcentage le plus élevé de visiteurs canadiens de tous les parcs et lieux historiques nationaux du Yukon. Les visiteurs canadiens tendent à faire un séjour plus long (4,0 jours) que les visiteurs des États-Unis (2,2 jours). Voir les figures 5 et 6. La figure 7 illustre le nombre de visiteurs par pays d'origine.

**Figure 7. Taux de fréquentation selon le pays d'origine**

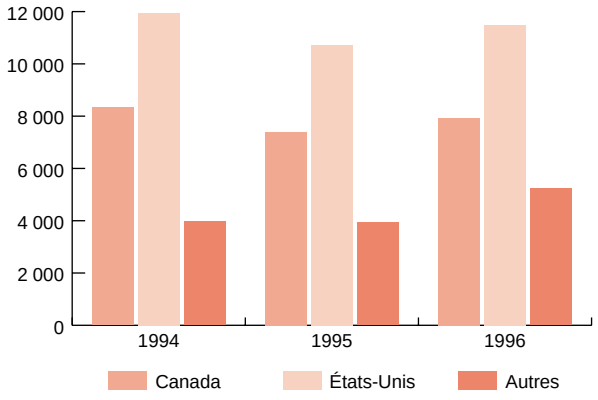


Pour la moitié des visiteurs interrogés, Dawson était une halte prévue dans le cadre d'un voyage au Yukon et en Alaska. Si certains visiteurs se sont plaints des prix élevés et de la poussière, ainsi que du nombre insuffisant d'emplacements de camping, plus de 90 % des répondants ont indiqué que Dawson avait répondu à leurs attentes. Au chapitre des futures installations touristiques à aménager, les visiteurs ont surtout suggéré la restauration d'un plus grand nombre de bâtiments historiques et l'aménagement d'une mine d'or en exploitation.

Ce sondage et la stratégie de marketing du complexe historique de Dawson (élaborée en 1991) ont permis de dégager plusieurs facteurs à considérer dans la définition d'une orientation stratégique pour le lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson, à savoir :

- l'histoire du Klondike représente la principale attraction de la région pour plus de 40 % des visiteurs interrogés;
- il y aurait moyen de faire une meilleure utilisation de plusieurs des ressources culturelles et des constructions associées au complexe historique de Dawson si d'autres ressources d'interprétation étaient accessibles. Par exemple, moins de 30 % des personnes qui visitent Dawson et les environs se rendent au complexe de Bear Creek et au fort Herchmer.

Le lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson cible quatre marchés à fort potentiel de croissance :

**Voyages organisés en autocar :** La proportion de touristes qui visitent le complexe historique de Dawson en autocar est relativement faible. Ces personnes voyagent habituellement selon un horaire rigide à Dawson. La meilleure clientèle cible pour le marché des voyages organisés en autocar semble être les voyageurs américains qui passent par Skagway, Whitehorse, Haines Junction, Beaver Creek et Tok.

**Résidents de l'Alaska :** Les résidents de l'Alaska forment l'un des principaux marchés du Yukon. Pour Dawson, il s'agit d'une clientèle à attirer pendant la saison intermédiaire. Puisqu'ils vivent près du Yukon, Parcs Canada gagnerait à lancer des campagnes de marketing pour les inciter à visiter le lieu historique pendant la saison intermédiaire. La route du Sommet du monde, qui est ouverte à la circulation en été, est

maintenant asphaltée de Dawson jusqu'à la frontière de l'Alaska.

**Circuits autonomes :** De récentes estimations indiquent que ce type de voyage attire au Yukon quelque 25 000 particuliers. Les circuits s'entendent des voyages effectués par des touristes indépendants qui traversent l'Alaska et le Yukon et qui se rendent généralement à Dawson en véhicule particulier par la route du Sommet du monde. Si ce groupe constitue un bon débouché pour Dawson et le lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson, il sera difficile d'exploiter à fond cette possibilité sans l'aménagement de campings supplémentaires et l'amélioration des conditions routières.

**Aventure douce :** Le groupe de visiteurs en quête d'aventure douce représente actuellement un marché restreint, mais il présente un potentiel de croissance énorme. La région compte plusieurs voyagistes qui offrent des excursions de plein air avec possibilité de halte à Dawson.

En 1994, Parcs Canada a commandé pour les parcs et les lieux historiques nationaux du Yukon une stratégie de marketing qui prévoyait un certain nombre d'initiatives pour le complexe historique de Dawson. L'objectif global de cette stratégie souligne la nécessité d'accroître le taux de fréquentation en augmentant d'une part le nombre de clients des hôtels de Dawson et d'autre part le nombre de visiteurs qui passent la nuit dans les campings pendant la saison intermédiaire.

*Groupe de visiteurs à la résidence du commissaire*

## MESURES CLÉS

- ***travailler en collaboration avec les administrations locales, régionales et territoriales pour recueillir et analyser des données de recherche sur les visiteurs, afin de prendre les mesures qui s'imposent pour assurer la mise en valeur du lieu historique et la prestation des services essentiels qui répondront aux besoins des visiteurs;***
- ***collaborer avec diverses entreprises et autorités du domaine du tourisme en vue de favoriser la mise au point et la promotion de produits et de services touristiques qui aident les visiteurs à comprendre les messages de niveau I du lieu historique;***
- ***conjuguer ses efforts à ceux de l'administration municipale, de l'industrie et des associations touristiques et du gouvernement du Yukon afin de commercialiser des attractions touristiques et des services dans la région et au sein de la collectivité;***
- ***collaborer avec les entreprises et les organismes de la collectivité afin d'appuyer la création de possibilités touristiques économiquement viables pendant la saison intermédiaire;***
- ***travailler conjointement avec d'autres sites patrimoniaux protégés, organismes et agences à la promotion de débouchés touristiques axés sur le patrimoine à l'échelle régionale et nationale;***
- ***collaborer avec des établissements d'enseignement agréés en vue de la création de programmes d'accréditation et de certification en interprétation du patrimoine;***
- ***fournir à l'industrie touristique de l'information à jour sur les droits, les possibilités touristiques, la sécurité des visiteurs et les impacts sur l'intégrité commémorative du lieu historique.***

## 3.2 Services aux visiteurs

***But stratégique :***

*Fournir toute une gamme de possibilités, d'installations et de services récréatifs et touristiques qui permettent aux visiteurs ayant des habiletés et des intérêts différents de faire un séjour de qualité dans le lieu historique.*

*Objectifs*

- veiller à ce que, en saison, tous les visiteurs aient la chance d'obtenir l'information qu'ils recherchent;
- travailler en collaboration avec des partenaires afin d'améliorer et de mieux coordonner les programmes et les services offerts aux visiteurs ainsi que d'éviter les chevauchements avec les principaux acteurs du domaine touristique dans la collectivité;
- voir à ce que le lieu historique et les activités qui y sont organisées soient accessibles aux visiteurs ayant des besoins spéciaux;
- offrir et gérer des programmes, des services et des installations sécuritaires qui répondent aux besoins du public, tout en faisant la promotion du lieu histo-rique pour le plaisir des visiteurs et l'enrichissement de leurs connaissances.

### *Situation actuelle*

Ces dernières années, le programme d'activités des visiteurs du complexe historique de Dawson a été perfectionné considérablement. Le lieu historique participe à l'exploitation du Centre d'information du gouvernement du Yukon (rue Front), qui offre des services d'orientation, des expositions et des montages audiovisuels. Les visiteurs peuvent prendre part à divers programmes de mise en valeur.

De la mi-mai à la mi-septembre, Parcs Canada offre chaque jour des visites guidées du centre-ville, de la résidence du commissaire et du théâtre Palace Grand. Divers événements spéciaux ont lieu au cours de la saison d'exploitation, notamment le bal du commissaire, la Journée des parcs et diverses activités spéciales de commémoration de personnages, de lieux et d'événements historiques.

Le lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson travaille en collaboration avec d'autres organismes de la collectivité, comme la Klondike Visitors Association, le Dawson City Museum et le gouvernement du Yukon. Chacun de ces organismes participe également à la diffusion de renseignements sur l'histoire du Klondike. Parcs Canada a déployé des efforts considérables en vue d'élaborer pour le complexe historique de Dawson un programme qui complète celui de ces autres organismes plutôt que de leur faire concurrence pour le marché des visiteurs. Parcs Canada a en outre mis en place un programme d'accès pour le complexe historique, et il le révise de façon continue.

**MESURES CLÉS**

- ***collaborer avec d'autres voyagistes/administrations du domaine touristique ainsi qu'avec des entreprises locales pour fournir aux visiteurs des services d'orientation qui leur permettront de se renseigner sur les événements, les programmes et les services de la collectivité et des environs;***

*Comptoir de Parcs Canada au Centre d'information*

- *travailler en collaboration avec les administrations locales et les organismes de soutien aux personnes handicapées afin d'offrir d'autres moyens d'accès (physique et intellectuel) aux programmes de mise en valeur;*
- *concevoir et exécuter des programmes qui soient pertinents pour les divers groupes cibles du lieu historique et qui leur garantissent un minimum de confort et de sécurité;*
- *collaborer avec d'autres exploitants du lieu historique afin d'établir des calendriers d'activités et d'examiner les situations où le nombre de visiteurs devient un problème; trouver des solutions de rechange viables pour réduire au minimum les problèmes d'engorgement;*
- *surveiller régulièrement les statistiques de fréquentation et s'inspirer des tendances du marché pour orienter les investissements, les décisions opérationnelles et les choix de marketing pour l'exploitation du lieu historique;*
- *lorsque les conditions le justifient, remplacer les panneaux et l'information pour les rendre conformes à l'image de marque de Parcs Canada;*
- *donner la priorité à la protection et à la mise en valeur des ressources et des messages de niveau I dans la prestation de services et d'installations aux visiteurs.*

# 4 : Un lieu pour l'intendance

***RESPONSABILITÉ : Pour atteindre les objectifs de protection et de mise en valeur du complexe historique de Dawson, Parcs Canada doit prendre les devants et donner l'exemple, en montrant et en défendant l'éthique et les pratiques de gérance environnementale et d'intendance patrimoniale ainsi qu'en collaborant avec d'autres et en leur venant en aide.***

L'intendance suppose à la fois un rôle de leadership et un rôle de participation. Parcs Canada entretient déjà des rapports de collaboration avec d'autres intervenants pour l'exécution de toutes ses activités liées au patrimoine. Il promeut le concept de réseau intégré d'aires patrimoniales et la coopération avec les pro-vinces et les territoires dans leurs stratégies de gestion des aires protégées et du patrimoine.

## 4.1 Collaboration

***But stratégique :***

*Voir à ce que les décisions stratégiques, les décisions relatives à l'utilisation des terres et les décisions de planification soient prises en temps voulu, qu'elles soient équitables et conséquentes et qu'elles résultent d'un processus transparent axé sur la consultation.*

*Bibliothèque Carnegie*

***Objectifs***

- témoigner du respect à toutes les parties intéressées en veillant à ce qu'elles participent à la prise des décisions clés dans le programme de Parcs Canada;
- fournir au public des occasions de mettre à profit ses connaissances et son expertise et de formuler des suggestions concernant les divers aspects du programme de Parcs Canada;
- créer et promouvoir des partenariats et des liens avec d'autres ordres de gouvernement et organismes; entretenir les alliances et les liens existants, notamment avec les organismes communautaires locaux (KVA, Dawson City Museum, résidents) et d'autres gouvernements (ex. : États-Unis, Yukon, Premières nations, municipalité);
- travailler de concert avec les États-Unis à l'élaboration et à la mise en oeuvre du concept de parc historique international de la Ruée-Vers-l'Or-du-Klondike;
- s'engager, dans le cadre du programme, à reconnaître de façon plus complète le rôle joué par les Premières nations dans l'histoire du Canada;
- chercher à nouer des partenariats dans les cas où les lieux historiques qui relèvent de sa compétence ne peuvent être financés en priorité conformément à l'énoncé d'intégrité commémorative.

### *Situation actuelle*

Outre les consultations publiques qui ont eu lieu avant l'élaboration du présent plan directeur, Parcs Canada a tenu des rencontres avec les intervenants clés de la collectivité, notamment la KVA et la chambre de commerce, pour les informer de l'orientation adoptée dans le plan d'affaires. Jusqu'ici, Parcs Canada n'a noué aucun rapport de travail actif avec

d'autres organismes dans la gestion du parc historique international de la Ruée-Vers-l'Or-du-Klondike.

Les programmes de mise en valeur du patrimoine reconnaissent et respectent les Premières nations. Parcs Canada est en train de créer un poste de stagiaire autochtone au sein des programmes du patrimoine ainsi qu'un programme de stages au site patrimonial Tr'ochëk.

Parcs Canada est actuellement en négociation avec un commanditaire important en vue de la production de trois capsules historiques pour la télévision, et il travaille activement avec le Dawson City Museum et la Klondyke Centennial Society. Certains employés ont reçu de la formation dans le domaine du tourisme par l'entremise d'un programme offert au Yukon College.

**MESURES CLÉS**

- ***avec le concours de la Première nation Tr'ondëk Hwëch'in, mettre en valeur le point de vue des Autochtones sur les conséquences historiques de la ruée vers l'or du Klondike;***
- ***collaborer avec la collectivité, les organismes compétents et d'autres parties intéressées à la préparation de tout événement important et à la gestion du lieu historique;***
- ***travailler de concert avec le National Parks Service des États-Unis, le gouvernement de la Colombie-Britannique et le gouvernement du Yukon afin de mettre en place un régime de cogestion pour le parc historique international de la Ruée-Vers-l'Or-du-Klondike;***
- ***travailler en collaboration avec le gouvernement du Yukon, des établissements d'enseignement postsecondaire et divers autres organismes en vue de la création de possibilités d'éducation, de diffusion externe, d'interprétation et de marketing associées au lieu historique;***
- ***encourager les bénévoles, les groupes communautaires, les associations locales et le grand public à participer à l'aménagement et à l'exploitation du lieu historique.***

## 4.2 Opérations et administration

***But stratégique :***

*Appliquer à l'administration et à l'exploitation du lieu historique les responsabilités fondamentales exposées dans le Plan d'affaires de Parcs Canada.*

Tous les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les réserves de parcs nationaux de l'Unité de gestion du Yukon, y compris le lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson, sont placés sous la responsabilité d'un directeur d'unité de gestion. Au sein de l'Unité de gestion du Yukon, les opérations des parcs et des lieux historiques nationaux sont coordonnées par des directeurs affectés à Dawson, à Haines Junction et à Whitehorse. La plupart des employés du lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson travaillent dans divers bâtiments. Ils supervisent un certain nombre d'ententes de services et de concessions qui régissent la sécurité, les rapports avec la Klondike Visitors Association et le gouvernement du Yukon ainsi que d'autres éléments du programme. Le lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson est administré conjointement avec le lieu historique national du Canada S.S. *Keno* et le lieu historique national du Canada de la Drague-Numéro-Quatre. Grâce à une organisation par district, le personnel du lieu historique peut faire appel à des renforts et à l'expertise des autres parcs et lieux historiques du Yukon ainsi qu'aux divers bureaux du Centre de services de l'Ouest canadien (Vancouver, Calgary et Winnipeg). Il peut en outre consulter le Bureau national pour l'interprétation et l'examen des politiques.

Parmi les bâtiments du complexe historique de Dawson qui servent à des fins opérationnelles, il faut citer la résidence du Dr Brown, la résidence Black, les quartiers du commandant, le presbytère St. Andrew's, la Bank of British North America, l'entrepôt de la Northern Commercial Company, le magasin Oak Hall et l'entrepôt de la KTM. Le lieu historique na-

tional du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson dispose d'une aire de services d'entretien qui se trouve à l'extrémité nord de la municipalité de Dawson, ainsi que d'installations supplémentaires d'entretien et de stockage des collections à Bear Creek.

## *Mise en oeuvre du plan directeur*

Parcs Canada continuera de mettre l'accent sur le maintien de l'intégrité commémorative du lieu historique ainsi que sur la prestation de services appropriés et économiques aux visiteurs.

Parcs Canada se servira du processus d'élaboration de plans d'affaires et de plans de travail aux fins suivantes : étudier l'exécution et l'amélioration des opérations du lieu histo-rique, décrire les stratégies de gestion à adopter pour la mise en oeuvre du plan et rédiger des rapports sur l'état du lieu historique. Le processus d'élaboration du plan d'affaires servira de mécanisme pour l'exécution des mesures nécessaires à l'atteinte des buts et des objectifs du présent plan.

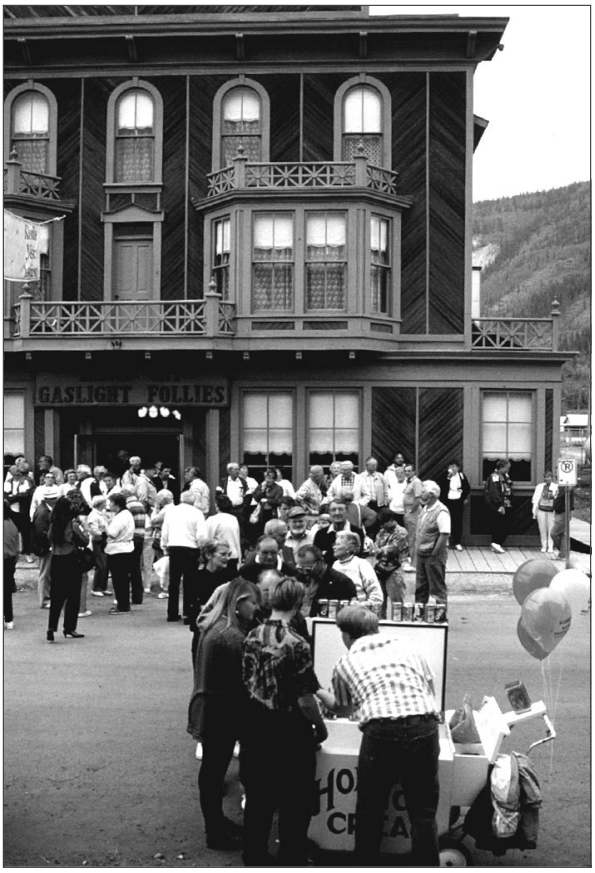


*Entracte au théâtre Palace Grand*

***Objectifs***

- adhérer aux lignes directrices de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*, de la *Politique sur les lieux historiques nationaux* et du programme de Parcs Canada en ce qui a trait aux lieux historiques nationaux;
- faire preuve de leadership en donnant l'exemple, montrer et défendre l'éthique et les pratiques de gérance environnementale et d'intendance patrimoniale, collaborer avec les autres et leur venir en aide;
- déterminer quelles sont les répercussions des réductions budgétaires sur les opérations actuelles et l'aménagement futur, et voir à ce que les ressources soient utilisées judicieusement;
- conserver un noyau d'experts qui connaissent bien la gestion et l'entretien des ressources culturelles en milieu nordique;
- conserver un bassin suffisant de ressources pour que les opérations et l'administration du lieu historique se fassent sans accroc;
- entreprendre l'évaluation complète du programme de sécurité et de sûreté du complexe historique de Dawson afin de déceler les exigences actuelles et futures en la matière.

## *Situation actuelle*

Parcs Canada élabore des plans d'affaires pour exécuter et améliorer les opérations du lieu historique et pour travailler à l'atteinte des objectifs et des buts énoncés dans le présent plan directeur. De plus, il est en train d'élaborer une stratégie à long terme qui établira les priorités au chapitre de la protection et de la mise en valeur des ressources du patrimoine ainsi que de l'infrastructure de soutien des opérations.

Dans l'administration du complexe historique de Dawson, Parcs Canada tient compte systématiquement de l'intégrité commémorative en appliquant les lignes directrices et les

politiques en vigueur, notamment la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* et la *Politique sur les lieux historiques nationaux.* De plus, il surveille le maintien de cette intégrité par l'entremise du Rapport sur l'état des parcs. Le personnel du lieu historique s'occupe d'une gamme variée de fonctions, notamment la restauration de bâtiments du patrimoine et l'enregistrement de données connexes, la surveillance de l'intégrité culturelle, la gestion des collections, la conservation, les communications sur le patrimoine, la gestion des biens et de la sécurité et divers autres services découlant du programme. Le personnel local offre également des services au lieu historique national S.S. *Klondike* et au lieu historique national de la Piste-Chilkoot, de même qu'au parc national et à la réserve de parc national Kluane et au parc national Vuntut.

Ces dernières années, l'entretien régulier des bâtiments du complexe historique a été entravé par l'exécution d'importants projets de stabilisation, les événements organisés à l'occasion du centenaire et une compression des ressources humaines et financières. La capacité du personnel local est donc étirée à son maximum. Les lignes directrices actuelles sur la sécurité et la sûreté sont incomplètes, et, même si le personnel prépare chaque année des plans d'intervention en cas d'inondation, le lieu historique n'a toujours pas de plan de mesures d'urgence.

Parcs Canada réussit à offrir des services à prix raisonnable à ses clients par l'établissement de concessions au théâtre Palace Grand, à la cabane de Robert Service et au vieux bureau de poste (qui contribuent à l'interprétation du lieu historique), par la location du bâtiment de Madame Tremblay à des fins commerciales et par la location d'autres bâtiments du patrimoine à des fins résidentielles. Tous les locataires font l'objet d'une sélection selon des critères bien établis, et la priorité est accordée aux fonctions qui sont compatibles avec la destination originale du bâtiment. Le loyer correspond aux tarifs en vigueur dans la région, et le bail du Palace Grand a récemment été renégocié afin de maximiser le rendement obtenu dans le cadre d'un partenariat avec la Klondike Visitors Association. À l'issue de consultations, des droits d'utilisation ont été intégrés au programme et sont généralement acceptés de toutes les parties. Même si le lieu historique n'est en exploitation que de juin à la mi-septembre, il n'y a pas suffisamment de personnel pour maintenir les programmes du patrimoine tout en répondant aux attentes des visiteurs de la collectivité et de la région, qui souhaiteraient un prolongement des heures d'ouverture du Centre d'accueil. Il n'y a pas non plus suffisamment de personnel pour offrir un modeste programme de diffusion externe pendant la saison intermédiaire.

## MESURES CLÉS

- ***élaborer et mettre en oeuvre une stratégie de stabilisation graduelle des ressources de niveau I et de niveau II, grâce à une série de projets chiffrés pour le lieu historique;***
- ***consulter les parties touchées par une éventuelle modification des droits d'utilisation;***
- ***gérer les ressources de niveau I et de niveau II dans l'intention de trouver des occupants et des utilisations appropriés afin de maximiser le rendement sur le loyer des installations louées à bail;***
- ***chercher activement des possibilités d'affaires, afin de créer des initiatives productrices de revenus et des cadres de gestion des recettes pour la protection et la mise en valeur du lieu historique;***
- ***élaborer et mettre en oeuvre des lignes directrices sur la sécurité et la sûreté afin de satisfaire aux normes d'hygiène et de sécurité au travail;***
- ***élaborer et mettre en oeuvre une stratégie de planification des mesures d'urgence pour le lieu historique;***
- ***engager des ressources appropriées pour être en mesure d'exploiter à fond le lieu historique de juin à la mi-septembre et d'exécuter un modeste programme de diffusion externe pendant la saison intermédiaire;***
- ***se servir du* Rapport sur l'état des parcs *pour surveiller l'état de l'intégrité commémorative du lieu historique;***

- ***examiner l'état structurel et fonctionnel de l'infrastructure de soutien des opérations, puis élaborer et mettre en oeuvre une stratégie qui réponde aux besoins opérationnels et administratifs du lieu historique;***
- ***mener une évaluation environnementale stratégique du plan directeur et des plans de chaque sous-activité visée par le Processus d'évaluation environnementale des projets de politiques et de programmes;***
- ***se servir de la* Loi canadienne sur l'évaluation environnementale *ou d'un substitut acceptable, à savoir le processus d'évaluation des aménagements du Yukon (Yukon Development Assessment Process), pour évaluer les incidences environnementales des projets avant qu'ils ne soient entrepris.***

## 4.3 Évaluation environnementale du plan directeur

Le plan directeur du lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson a été soumis à un examen préalable et à une évaluation environnementale conformément à la directive du Cabinet sur le Processus d'évaluation environnementale des projets de politiques et de programmes. L'examen environnemental préalable a eu lieu dès le début du processus d'examen du plan, pour que les incidences environnementales des initiatives proposées soient connues avant que des décisions irrévocables ne soient prises. Un document d'accompagnement sur l'évaluation environnementale du plan directeur du lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson fournit un compte rendu détaillé des résultats de cet examen, qui sont par ailleurs résumés ci-dessous.

Dans le cadre d'un atelier, on a cerné les propositions du plan directeur qui étaient susceptibles d'engendrer des incidences environnementales néfastes. Le plan propose en grande partie des travaux de restauration et d'entretien continus aux bâtiments existants et à d'autres constructions. Il est donc peu probable que la mise en oeuvre donne lieu à d'importantes incidences environnementales. Pour les travaux, Parcs Canada aura recours aux techniques de construction et de restauration normalisées. Les impacts de ces initiatives sont négligeables ou, dans le cas contraire, peuvent facilement être atténués grâce à de la technologie connue.

Plusieurs initiatives du plan directeur pourraient donner lieu à une fréquentation accrue. Il importera donc d'élaborer une stratégie pour surveiller et gérer les impacts des visiteurs sur les ressources culturelles du lieu historique.

Certains projets du plan directeur sont de nature conceptuelle et ne sont pas suffisamment détaillés pour se prêter à une évaluation des incidences environnementales. Il faudra obtenir plus d'information sur ces initiatives avant de pouvoir en évaluer les incidences. À mesure qu'ils seront élaborés, les projets seront soumis à un examen préalable conformément aux dispositions de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE). Des mesures d'atténuation appropriées seront intégrées dans les évaluations. Les projets ne seront pas amorcés avant que l'examen et l'évaluation en matière d'environnement aient été menés et que l'approbation d'une autorité responsable en vertu de la LCEE ait été obtenue.

# 5 : Stratégie de mise en œuvre

Le plan directeur expose l'orientation stratégique à long terme que doivent suivre les gestionnaires du lieu historique national. Ce document joue un double rôle : d'une part, c'est un cadre qui régit la prise de décisions et l'élaboration de plans détaillés, et, d'autre part, c'est un ouvrage de référence stratégique pour les prévisions des dépenses en immobilisations ainsi que pour la gestion et l'exploitation futures du lieu historique. La mise en œuvre du plan incombe au directeur et au personnel de l'unité de gestion.

Le plan directeur présente une vision à long terme pour le lieu historique, mais il met l'accent sur les mesures à prendre dans une période de cinq ans. La présente stratégie de mise en oeuvre renferme une série de mesures qui devront être prises en priorité dans les cinq prochaines années, chacune d'elles étant jugée abordable compte tenu des ressources actuelles de l'Unité de gestion du Yukon.

Les priorités sont liées directement au plan d'affaires du lieu historique et en suivent le cycle triennal. L'accent est mis sur le premier cycle, même si certaines mesures sont prévues seulement pour les trois années suivantes. Les priorités sont groupées en fonction de certaines des gammes de services de Parcs Canada, dans le cadre de la nouvelle structure de planification, de rapport et de responsabilisation. Les résultats attendus contribueront à l'atteinte des objectifs suivants :

1) assurer l'intégrité commémorative;
2) améliorer le service à la clientèle;
3) faire un usage judicieux et efficace des deniers publics.

Les progrès accomplis sont consignés dans un rapport annuel sur le rendement du plan d'affaires et dans le *Rapport sur l'état des parcs*, qui est publié régulièrement.

Voici la liste des mesures qui doivent être prises de façon prioritaire dans les cinq prochaines années :

- Travailler en collaboration avec la Première nation Tr'ondëk Hwëch'in à la promotion et à la mise en valeur du lieu historique.
- Terminer les travaux de stabilisation de la forge de Billy Bigg.
- Élaborer un plan de mesures d'urgence afin de préserver les biens meubles du lieu historique en cas d'urgence.
- Offrir des programmes aux groupes scolaires afin de les renseigner, de les sensibiliser davantage à l'importance du lieu historique et d'obtenir leur appui.
- Aider la Première nation Tr'ondëk Hwëch'in à rédiger ses messages patrimoniaux et à les diffuser au centre culturel de Dawson.
- Concevoir et mettre en œuvre un plan d'interprétation du complexe historique de Dawson qui intègre les messages de niveau I et de niveau II et qui accroît l'accessibilité du lieu historique.
- Surveiller l'efficacité des activités de mise en valeur du patrimoine en administrant des sondages annuels (tout en continuant de participer au sondage national auprès de la clientèle).
- Maintenir ou rehausser le niveau actuel des programmes personnalisés en veillant à ce que les postes liés à la mise en valeur du patrimoine soient comblés rapidement par des personnes qualifiées.
- Examiner annuellement les besoins en formation des gestionnaires et du personnel de la Mise en valeur du patrimoine afin de veiller à ce que le programme soit exécuté de façon professionnelle.
- Constituer et tenir une collection d'archives photographiques à l'appui des activités de mise en valeur et de préservation réalisées au lieu historique et rendre cette collection accessible à d'autres.
- Continuer de travailler en partenariat avec la Dawson City Arts Society et d'autres organismes afin de faciliter la gestion et la mise en valeur de certaines installations et de certains biens.
- Chercher des occasions de créer des partenariats dans le domaine du tourisme patrimonial.

# Annexe 1 :

## Description des propriétés du patrimoine

### *Concession de la découverte (voir figure 2)*

La découverte d'une pépite d'or dans le Klondike a captivé l'imaginaire du monde occidental, et ce, non sans raison : l'or extrait du sol gelé de la région totalisa plus de 500 millions de dollars. Forts des conseils de Bob Henderson, prospecteur aguerri, George Carmack et ses compagnons de pêche, Skookum Jim (Kèsh) et Tagish Charlie, ratissèrent le lit graveleux des ruisseaux du Klondike. Le 17 août 1896, ils y trouvèrent de l'or et jalonnèrent les quatre premiers claims. Quelques jours plus tard, au ruisseau Forty Mile, Carmack enregistra la concession de la découverte à son nom, ainsi que deux autres claims, le premier pour Tagish Charlie et le second pour Skookum Jim. Skookum Jim se vit confier la tâche de monter la garde sur le ruisseau que Carmack baptisa « Bonanza ». Il suffit de quelques jours pour que les ruisseaux Bonanza et Eldorado soient jalonnés d'amont en aval, et, lorsque la nouvelle gagna le monde extérieur, ce fut la ruée vers l'or du Klondike.

Parcs Canada administre plusieurs concessions sur le ruisseau Bonanza, autour de la concession de la découverte (classée lieu historique national en 1998, mais administrée par une tierce partie). Ces concessions, collectivement connues sous le nom de « réserve de la concession de la découverte », ont fait l'objet, en 1970, d'un décret qui y interdit l'exploitation minière.

# Annexe 2 :

## Personnages et événements – Textes de plaque approuvés par la CLMHC

### *Martha Louise Black (1866-1957)*

Figure légendaire dans le Nord, où on admira son esprit de pionnier, Martha Munger Purdy, native de Chicago, escalada la piste de Chilkoot en 1898 pour se joindre à la ruée vers l'or du Klondike. Elle exploita par la suite une scierie près de Dawson et, en 1904, épousa George Black, qui fut commissaire du Yukon. Elle fut décorée de l'Ordre de l'Empire britannique pour son travail bénévole en Grande-Bretagne pendant la Première Guerre mondiale, et reçue membre de la Société royale de géographie pour ses recherches sur la flore du Yukon. Elle remplaça son mari malade pendant un mandat (1935-1940) et devint ainsi la deuxième femme députée du Canada.

### *Banque de commerce canadienne*

L'or du Klondike! L'acheter, le mettre en lingots et l'écouler sur les marchés mondiaux, financer les immenses stocks des entrepreneurs en prévision des longs hivers nordiques, voilà les services qu'offrit la Banque de commerce canadienne à Dawson, depuis la ruée vers l'or de 1898 jusqu'en 1989. Le poète Robert Service a été commis dans cet établissement bancaire avant de pouvoir vivre de sa plume et d'être sacré « barde du Yukon ». La banque, construite en 1901 dans le style néo-renaissance, est l'un des meilleurs exemples encore debout au Canada d'immeubles portant un revêtement décoratif en tôle emboutie.

### *Ancien palais de justice*

Pour donner plus de dignité et de stabilité aux tribunaux de Dawson, les autorités remplacèrent en 1900-1901 le bâtiment de rondins bâti en 1898 par cet imposant édifice. Le Palais de justice fut conçu par Thomas W. Fuller, architecte des Travaux publics, comme plusieurs autres immeubles fédéraux de Dawson. Toutefois, le nombre de causes diminua rapidement avec la fin de la ruée vers l'or qui affecta la croissance démographique de Dawson. Après 1910, les procès ne furent plus tenus au Palais de justice. L'édifice est devenu par la suite le quartier général de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

### *William Ogilvie 1846-1912*

Né à Ottawa, William Ogilvie devint arpenteur général du Canada en 1872. Grâce à sa participation à l'Étude sur la frontière Alaska-Canada et à ses travaux d'exploration du fleuve Mackenzie, il a dressé une carte complète de ce coin du Nord-Ouest canadien. Autorité reconnue sur le Yukon à ses débuts, il a composé le guide officiel du Klondike en 1898. Commissaire du Yukon de 1898 à 1901, il mit à contribution sa connaissance du milieu pour faciliter l'évolution paisible des années turbulentes de la ruée vers l'or du Klondike.

### *Joseph Burr Tyrrell, 1858-1957*

Membre de la Commission géologique du Canada de 1882 à 1899, puis expert-conseil minier, Tyrrell consacra sa vie à faire connaître les beautés mystérieuses des grands espaces canadiens. Pionnier de la recherche de l'or et autres métaux du Klondike et du nord de l'Ontario, il fit de nombreux levés dans l'Ouest canadien. Auteur des premières données précises sur la région de la baie d'Hudson et des terres désertiques du Nord-Ouest, ses études sur la géologie glaciaire, le recouvrement et la publication du journal de David Thompson lui assurèrent un grand renom. Né à Weston, Haut-Canada, Tyrrell mourut à Toronto.

### *Yukon Hotel*

L'immeuble Binet fut construit à l'automne de 1898, à l'extrémité sud d'un quartier d'affaires qui s'étendait jusqu'à la rue King. C'était un édifice commercial à deux étages, en rondins, avec une façade décorée de bois ouvré, typique de la grande époque de la ruée vers l'or. Le rez-de-chaussée aux grandes fenêtres servait de magasin, et l'étage supérieur, d'habitation. D'octobre 1898 à octobre 1900, il fut occupé par le gouvernement fédéral. Pendant cinquante-sept ans, l'immeuble servit d'hôtel et s'appela tour à tour le Miner's Rest, le Freeman et le Yukon Hotel.

### *Concession de la découverte*

Robert Henderson, Skookum Jim, Tagish Charlie et George Carmack sont intimement liés à la découverte de l'or dans le ruisseau Bonanza. Henderson fut le premier à explorer systématiquement le potentiel de la région, mais la découverte principale lui échappa. Le 17 août 1896, Jim découvrit de l'or et jalonna avec ses compagnons Charlie et Carmack les quatre premières concessions; à Forty Mile, Carmack enregistra à son nom la concession de la découverte où s'élève ce monument. En quelques jours, les concessions des ruisseaux Bonanza et Eldorado furent jalonnées. Ce fut le départ de la ruée vers l'or du Klondike.

### *William Judge, S.J. (1850–1899)*

On se souvient du père William Judge comme du « saint de Dawson » . Missionaire jésuite américain, il se rend en Alaska en 1890 pour oeuvrer chez les Indiens du bas Yukon. Il déménage à Forty Mile en 1895 et, suite à la première découverte d'or près de Dawson, il y rejoint ses ouailles en 1897. Là, il se consacre entièrement au bien-être physique et spirituel des mineurs. Il construit le premier hôpital de Dawson, St. Mary's, qu'il dirige seul, en même temps que sa paroisse, pendant un an. Sa mort sème le deuil parmi toute la collectivité locale, qui lui vouait un profond attachement.

# Annexe 3 :

## Valeurs physiques et associatives des bâtiments identifiés par la CLMHC

Chacun des bâtiments auxquels la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a conféré une importance nationale possède des valeurs physiques et des valeurs associatives qui contribuent grandement à l'intégrité commémorative du lieu historique national. Ces valeurs sont issues des liens existant avec l'endroit désigné et des messages sur l'importance historique nationale. En voici un résumé :

### *Quartiers des officiers mariés de la Police à cheval du Nord-Ouest (PCNO)*

Les quartiers des officiers mariés font partie intégrante du complexe du fort Herchmer, qui est composé d'un ensemble de bâtiments construits pour loger les agents de police du gouvernement fédéral aux débuts de l'histoire de Dawson. La valeur de ces bâtiments réside dans le lien étroit qui les unit avec la PCNO et le rôle qu'elle a joué dans le maintien de l'ordre pendant la ruée vers l'or, l'expression de la souveraineté du Canada dans les territoires du Nord et sa contribution au développement de la collectivité. Les valeurs physiques de ces bâtiments sont les suivantes : construction en rondins, murs bas, toit à faible pente, éléments intérieurs encore intacts et emplacement au sein de la réserve du gouvernement, avec d'autres constructions de la PCNO datant de la même époque.

### *Ancien palais de justice*

La valeur patrimoniale du palais de justice tient à son rôle comme important bâtiment public qui a permis au gouvernement fédéral d'assurer sa présence à Dawson pendant ses débuts. Sur le plan architectural, le bâtiment présente diverses caractéristiques patrimoniales déterminantes, à savoir une conception inspirée du style classique et un grand détail, qualités aussi riches que remarquables dans une région aussi reculée. Ce bâtiment se distingue surtout par son association à l'histoire, son architecture, le savoir-faire de ses artisans et son importance en tant que repère de Dawson. Il s'agit d'un rare exemple de palais de justice en bois du tournant du siècle.

### *Bureau de poste*

Construit en 1900, le bureau de poste fut conçu par Thomas W. Fuller, architecte du gouvernement fédéral. Ce bâtiment, qui demeura en exploitation jusqu'en 1923, illustre l'établissement et l'exercice de la souveraineté du Canada par la construction de bâtiments fédéraux imposants. Il représente également l'importance qui était accordée aux communications avec le monde extérieur. Excellent exemple de bureau de poste en bois d'avant 1914, ce bâtiment a acquis une valeur patrimoniale en raison de sa conception ainsi que de la qualité de son décor intérieur et de ses matériaux. Il s'agit également d'un rare exemple de bâtiment fédéral arborant tous les détails de sa raison d'être et de sa conception originales.

### *Résidence du commissaire*

Autre bâtiment portant la signature de Fuller, la résidence du commissaire (1901) fut construite pour que le gouvernement canadien puisse étendre son administration jusqu'au Yukon. Le bâtiment, qui est situé bien à la vue, et son imposante façade, fruit de travaux de rénovation terminés en 1908, venaient renforcer le rôle administratif et de leadership social qu'exerçait le commissaire. Cette forte présence au sein de la collectivité était également accentuée par l'aménagement paysager du domaine et les caractéristiques matérielles de la cour.

### *Ruby's Place*

Construit en 1902 pour servir de maison de chambres, le bâtiment Ruby's Place est associé au thème de la prostitution à Dawson. La valeur patrimoniale de Ruby's Place réside dans le fait que ce bâtiment illustre l'histoire sociale de Dawson pendant et après la ruée vers l'or, surtout le déséquilibre sexuel qui régnait au sein de la collectivité. Son élégante architecture, caractérisée par une fausse façade édouardienne sur une construction de bois typique, illustre bien le style des villes pionnières, qui fait partie intégrante de l'importance historique nationale de cette collectivité et de ses paysages culturels.

### *Klondike Thawing Machine Company*

Puisque Dawson n'était accessible que pendant les mois d'été et que les champs aurifères avaient constamment besoin de marchandises, les entrepôts et les hangars devinrent des bâtiments de grande importance. La valeur patrimoniale de l'entrepôt de la KTM (1899) se définit par sa fausse façade, sa charpente de bois simple et ses grandes fenêtres donnant sur la rue.

### *Cabane de Robert Service*

La cabane du poète Robert Service est l'une des rares résidences de Dawson qui datent de la ruée vers l'or du Klondike. Le bâtiment se distingue par le fait qu'il est associé au « barde du Yukon » et qu'il représente l'architecture typique des nombreuses petites résidences construites par les nouveaux venus lorsque Dawson en était à ses débuts. Du point de vue architectural, la cabane tient ses valeurs patrimoniales à ses murs bas, à ses matériaux, à sa conception et à son caractère rustique.

### *Théâtre Palace Grand*

L'exaltation romantique et la fascination qu'inspiraient les régions pionnières associées à la ruée vers l'or se reflètent dans la fausse façade de bois ornée du théâtre Palace Grand. La disposition des places et la grandeur de la salle évoquent bien le caractère des spectacles importés et locaux qui étaient présentés à Dawson. Comme il s'agit d'une reproduction (1962) du théâtre original qui avait été construit au tournant du siècle, le bâtiment n'a que des valeurs associatives qui ne comprennent pas les matériaux.

### *Saloon Red Feather*

Les grandes vitres, flanquées de piliers romains de bois, laissent entrevoir l'intérieur attrayant et ornementé de ce bâtiment, invitant les passants à ce saloon reconstruit de 1902. Comme elle est associée à la vie sociale dynamique de Dawson, l'histoire de ce bâtiment reflète l'important rôle que jouaient les lieux publics dans une collectivité où de nombreux résidents vivaient dans de petites cabanes sans air. Aménagé au milieu d'autres reconstructions sur Third Avenue, le saloon contribue à l'atmosphère globale du Dawson contemporain.

### *Bank of British North America*

Le bâtiment original qui abritait la Bank of British North America fut dévasté par les flammes en avril 1899, et le bâtiment actuel, qui est à l'épreuve du feu, fut construit par Big Alex Macdonald plus tard la même année. Ses valeurs patrimoniales tiennent à son emplacement, au coeur de Dawson, à sa dimension, à son revêtement en métal ondulé et à la qualité de ses accessoires et de son ameublement intérieurs. Grâce à leur bureau d'essai et aux services financiers qu'elles offraient, les banques relièrent une nouvelle région minière au monde de la finance, rôle qui représente un élément important de la commémoration du bâtiment.

### *Forge de Billy Bigg*

Construit en 1899 pour servir d'hôtel, ce bâtiment fut transformé en forge en 1907. Au cours du demi-siècle qui suivit, Billy Bigg y servit les chercheurs d'or et les mineurs des grandes sociétés jusqu'à sa retraite au milieu des années 50. La forge contribue au cachet patrimonial de Dawson en raison des liens qui l'unissent aux champs aurifères et des services qu'elle a fournis aux mineurs, ainsi que des nombreuses annexes et modifications apportées à la construction originale, travaux qui sont typiques des diverses fins auxquelles a servi le bâtiment.

### *Bâtiment du* Dawson Daily News

Tenant lieu d'entrepôt pour les 10 premières années de son existence, le bâtiment du *Dawson Daily News* (1900) fut modifié en 1910 pour abriter les opérations du journal local. Le quotidien jouait un rôle important : il renseignait le monde sur la vie dans le Klondike tout en contribuant à propager la mythologie du Nord. Les valeurs patrimoniales du bâtiment sont définies par la fausse façade haute et par la construction en bois simple.

### *Yukon Hotel*

Construit à l'automne de 1898, cet établissement de deux étages avec façade de bois ouvré était modelé sur les bâtiments commerciaux de l'apogée de la ruée vers l'or. D'octobre 1898 à octobre 1900, le gouvernement fédéral loua le bâtiment comme immeuble à bureaux. Au cours des 57 années suivantes, l'établissement servit d'hôtel. Ses valeurs physiques tiennent à sa construction en rondins et à sa façade bien conçue qui arbore une corniche évasée et des corbeaux décoratifs au point de rencontre de la fausse façade et de l'avant-toit. Le bâtiment illustre une tendance qui régna un certain temps à Dawson, celle de conserver les matériaux rares en adaptant les bâtiments aux besoins de leurs divers occupants.

### *Banque de commerce canadienne*

Reconnue pour sa façade distinctive en métal pressé, cette succursale bancaire fut conçue et construite en 1901. Ses valeurs physiques ont trait à sa façade ornée et classique du style renaissance, qui évoque une image de stabilité et de permanence dans une ville de la ruée vers l'or. Le bâtiment symbolise le rôle des établissements financiers dans l'histoire de Dawson, surtout dans la vente et l'essai de l'or, ainsi que dans le développement commercial et financier de la collectivité, depuis l'époque de la ruée vers l'or jusqu'à 1989.

### *Bibliothèque Carnegie*

Construit en 1903-1904 grâce à une subvention de la fondation Carnegie, ce bâtiment de deux étages est remarquable tant par son architecture que par le rôle qu'il a joué dans la vie culturelle de cette ville isolée de la ruée vers l'or. La bibliothèque reliait les habitants de Dawson au vaste monde extérieur grâce à ses livres et à ses revues et grâce aux nombreuses réunions qui y eurent lieu. Les valeurs physiques les plus marquantes de ce bâtiment sont les suivantes : sa façade de métal pressé et son intérieur, qui est organisé avec style selon une conception classique symétrique de la Renaissance. Le portique classique de l'entrée en est l'élément central. La couleur et la texture du revêtement créent l'image d'une surface de pierre, qui donne au bâtiment une impression de permanence et d'élégance dans ce cadre rudimentaire.

### *Église anglicane St. Paul's*

L'église anglicane joua un rôle important dans la vie des Yukonnais. La Church Missionary Society affecta d'abord un missionnaire chez les Autochtones du bassin du fleuve Yukon dans les années 1860. En juin 1897, un ministre anglican arriva à Dawson pour répondre aux besoins spirituels des mineurs blancs qui affluaient dans le territoire. La croissance de la congrégation donna lieu à la construction du bâtiment actuel en 1902. L'église est toujours utilisée de nos jours, ce qui en fait l'un des rares bâtiments de la collectivité à remplir sa fonction originale.

### *Magasin de Caley*

Bel exemple d'architecture commerciale édouardienne, ce bâtiment date du début du siècle. Le magasin de Caley servit d'abord de magasin de meubles et d'atelier de rembourrage, puis de restaurant et de pension. Moins de 10 ans plus tard, il était converti en maison de chambres, transformation qui reflète la demande de logements temporaires dans la collectivité. Le bâtiment, qui représente les diverses fonctions commerciales remplies par Dawson pour répondre aux besoins des champs aurifères, se distingue surtout par sa fausse façade, ses grandes vitrines et ses fenêtres en saillie à l'étage.

# Annexe 4 :

## Analyse des recommandations de la CLMHC
## Lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson

La présente annexe passe en revue les principales recommandations de la CLMHC en ce qui a trait à la commémoration du complexe historique de Dawson, au Yukon.

Les procès-verbaux de la CLMHC contiennent peu de références explicites aux motifs de la création officielle du complexe historique de Dawson. En effet, dans le procès-verbal de sa réunion de l'automne 1959, la CLMHC laisse entendre qu'elle recommande la création du lieu historique de Dawson pour faire écho aux initiatives lancées par le ministre afin de développer le potentiel touristique du Yukon et pour limiter l'empiétement du commercialisme sur des caractéristiques véritablement historiques. La Commission a donc recommandé que Dawson soit considérée comme un « complexe historique » d'importance nationale et étudiée comme telle (procès-verbal de la CLMHC, novembre 1959).

La recommandation concernant le statut de « complexe historique » témoigne bien du fait que la Commission avait l'intention de considérer les bâtiments de Dawson comme un ensemble plutôt que comme des constructions individuelles. Sur le plan des associations thématiques, le procès-verbal laisse entrevoir des liens étroits entre la création officielle du lieu historique et le thème de l'exploitation de placers, surtout la ruée vers l'or du Klondike. Ce lien est explicité dans la recommandation formulée par la CLMHC en juin 1967 : les efforts de commémoration déployés à Dawson doivent porter sur tous les aspects de la ruée vers l'or et sur son plein impact sur l'histoire canadienne.

Cette association avec la ruée vers l'or est également évidente dans la série de recommandations qui ont suivi, et dans lesquelles Dawson et l'exploitation de placers sont traitées comme des éléments d'un programme de recherche élargi proposé par la CLMHC. Lorsque les membres de la Commission se sont réunis en juin 1967, ils ont examiné le « complexe de Dawson » en mettant l'accent sur quatre aspects : 1) pièces de musée; 2) bâtiments; 3) équipement utilisé dans l'exploitation des mines d'or; 4) équipement de transport. Il a été recommandé que des dispositions soient prises en priorité pour recueillir, cataloguer et, au besoin, acheter les quantités d'objets de la ruée vers l'or qui jonchaient le sol dans les environs de Dawson. Ces objets se trouvent maintenant dans le musée et dans divers bâtiments. Il est donc clair que, dès le début, la commémoration de Dawson était inséparablement liée à l'histoire de la ruée vers l'or.

Pour définir l'objectif de commémoration, il peut être utile de se reporter au texte des plaques de la CLMHC. La plaque concernant Dawson confirme en effet les liens qui existent entre la commémoration de Dawson et la ruée vers l'or de 1898. On y lit également que les grandes sociétés minières détenaient la plupart des terres minières dans un délai de 3 ans après le début de la ruée vers l'or.

Des plaques ont été posées au Yukon Hotel et à l'ancien palais de justice de Dawson. L'importance historique nationale du Yukon Hotel repose sur le fait que l'établissement était une construction typique des bâtiments commerciaux érigés à l'apogée de la ruée vers l'or. Les fonctions sociales et administratives du bâtiment sont également notées dans le texte. Quant à la plaque du palais de justice, elle associe la commémoration de la ruée vers l'or au palais de justice original de 1898, en mettant l'accent sur la construction qui l'a remplacé : un bâtiment imposant en bois qui dégageait un air de dignité et de stabilité. Il est également fait état des liens qui existent avec Thomas W. Fuller, architecte d'autres bâtiments fédéraux de Dawson. La période de commémoration est délimitée par la référence à l'utilisation du bâtiment comme palais de justice jusqu'en 1910.

Les nombreuses recommandations et plaques de la Commission montrent que le complexe historique de Dawson est commémoré à la fois pour son association à la ruée vers l'or du Klondike et pour la période où Dawson s'est développée comme centre urbain du Yukon à la suite de la ruée vers l'or. Les aspects précis du rôle de Dawson ne sont pas mentionnés explicitement; le texte de la plaque posée sur le palais de justice fait cependant allusion au rôle des tribunaux et à celui de la Police à cheval du Nord-Ouest, ce qui vient souligner l'importance des fonctions gouvernementales et administratives dans le développement de Dawson. De plus, le complexe historique résulte d'un choix de bâtiments particuliers, ce qui suppose l'existence d'autres facettes du rôle commémoré de Dawson. Les deux banques soulignent le rôle de Dawson en tant que centre financier, tandis que les hôtels Bonanza et Yukon, Ruby's Place, le théâtre Palace Grand et le saloon Red Feather révèlent l'importance de la ville comme centre de la vie sociale dans le territoire.

La période de commémoration peut être délimitée à la lumière des recommandations et des plaques de la CLMHC. La quasi-totalité des bâtiments d'importance nationale ont été construits entre 1898 et 1903. Les quartiers des officiers mariés, le Yukon Hotel et la cabane de Robert Service sont apparemment les seuls bâtiments d'importance nationale qui datent réellement de la ruée vers l'or de 1898 et de la période qui a suivi immédiatement. La majorité des bâtiments commémorés de Dawson ont été construits pendant la période de consolidation qui a suivi la ruée vers l'or, pendant laquelle Dawson s'est imposée comme principal centre commercial, financier et gouvernemental du territoire. Si la fin de cette période n'est pas explicite, il semble que 1910, année où le second palais de justice a cessé d'être utilisé comme tribunal, soit approprié pour l'achèvement de la consolidation de la ville après la ruée vers l'or.

# Annexe 5 :

## Bâtiments patrimoniaux de niveau II

Le complexe historique de Dawson abrite un certain nombre de bâtiments patrimoniaux de niveau II qui donnent aux rues de la collectivité son cachet historique et dont Parcs Canada est le propriétaire et le gestionnaire. Les voici :

Billetterie B.Y.N.
Magasin de Madame Tremblay
Salon funéraire Lowe's
Magasin Oak Hall
Magasin Harrington
Complexe de la Third Avenue
Atelier à chaudière West
Résidence Black
Résidence Macaulay
Résidence du Dr Brown
Entrepôt de la N.C. Co.
Quartiers des officiers de la PCNO
Prison du fort Herchmer
Écurie du fort Herchmer
Église St. Andrew's
Presbytère St. Andrew's
Hangar à carrioles

# Glossaire

| | |
|---|---|
| Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine | Organisme consultatif interministériel responsable de l'identification et de la détermination de la valeur patrimoniale des édifices fédéraux, de la surveillance de leur conservation et de leur utilisation continue à la suite de leur désignation. |
| Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) | Groupe de personnes nommées qui représentent chaque province et territoire du Canada et qui relèvent du ou de la ministre de l'Environnement. La Commission reçoit et étudie des recommandations concernant la commémoration d'endroits historiques et la création de musées historiques ainsi que l'administration, la préservation et l'entretien de ces endroits et musées. En outre, elle conseille le ou la ministre dans l'exercice des pouvoirs qui lui sont conférés par la *Loi sur les lieux et monuments historiques.* |
| Gestion des ressources culturelles | Pratiques généralement admises de conservation et de mise en valeur des ressources culturelles, reposant sur des principes et réalisées au moyen de mesures qui intègrent des activités professionnelles, techniques et administratives afin de tenir compte de la valeur historique de ces ressources dans les interventions pouvant les affecter. À Parcs Canada, la gestion des ressources culturelles inclut leur mise en valeur, leur utilisation et leur conservation. |
| Intégrité commémorative | On dit d'un lieu historique qu'il possède une intégrité commémorative lorsque les ressources qui symbolisent ou représentent son importance sont intactes ou ne sont pas menacées, lorsque les motifs qui justifient son importance sont clairement expliqués au public et lorsque la valeur patrimoniale du lieu historique est respectée. |
| Lieu historique national | Tout endroit reconnu d'importance historique nationale par le ou la ministre responsable de Parcs Canada. |
| Plan directeur | Guide stratégique qui oriente la gestion future d'un parc national, d'un lieu historique national ou d'une aire marine nationale de conservation. Exigé par la loi, ce document est rédigé à la suite de consultations publiques, approuvé par le ou la ministre responsable de l'Agence Parcs Canada, puis déposé au Parlement. C'est le principal document de responsabilisation publique qui régit le travail des gestionnaires des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation. |
| *Rapport sur l'état des parcs* | Rapport biennal qui évalue l'intégrité écologique et commémorative des parcs et des lieux historiques nationaux du Canada, les services offerts aux visiteurs et les progrès accomplis dans la création de nouvelles places patrimoniales. Le rapport est approuvé par le ou la ministre et déposé devant le Parlement. |

| | |
|---|---|
| Ressource culturelle | Oeuvre humaine ou endroit présentant des signes évidents d'activités humaines ou ayant une signification spirituelle ou culturelle, et dont la valeur historique a été reconnue. |
| Ressource culturelle de niveau I | Ressource culturelle qui revêt une importance historique à l'échelle nationale. Ce type de ressource est directement rattaché aux raisons qui donnent à un lieu historique son importance nationale. |
| Ressource culturelle de niveau II | Ressource qui, sans avoir d'importance historique à l'échelle nationale, peut quand même revêtir une valeur historique et être considérée comme une ressource culturelle. |
| Site du patrimoine mondial | Site naturel ou culturel considéré par le Comité du patrimoine mondial comme ayant une valeur universelle exceptionnelle, d'après ses critères. Le comité a été créé pour assurer la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial de l'Unesco (1972). |
| Tourisme patrimonial | Immersion dans l'histoire naturelle, humaine et patrimoniale, les arts, la philosophie et les institutions d'une région ou d'un pays pour mieux en comprendre et en appuyer le patrimoine. |
| Unité de gestion du Yukon | Unité administrative de Parcs Canada, basée au Yukon et chargée de la gestion des places patrimoniales suivantes : lieu historique national du Canada de la Piste-Chilkoot, lieu historique national du Canada S.S. *Klondike*, lieu historique national du Canada S.S. *Keno*, lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson, lieu historique national du Canada de la Drague-Numéro-Quatre, parc national et réserve de parc national du Canada Kluane et parc national du Canada Vuntut. |
| Valeur historique | Valeur qui est attribuée à une ressource et qui en fait une ressource culturelle reconnue. Cette valeur peut être physique ou associative. |